

Sortir de la pauvreté au Québec

Analyse de la pauvreté, des inégalités et de la mobilité sociale

Jean-Guy Côté et Sonny Scarfone



Sortir de la pauvreté au Québec

Analyse de la pauvreté, des inégalités et de la mobilité sociale

Jean-Guy Côté et Sonny Scarfone

Institut du Québec

3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Bur. 3.450

Montréal (Québec) H3T 2A7

institutduquebec.ca

[@InstitutduQC](https://twitter.com/InstitutduQC)

Pour citer ce rapport:

Jean-Guy Côté et Sonny Scarfone

Sortir de la pauvreté au Québec -

Analyse de la pauvreté, des inégalités et de la mobilité sociale

Institut du Québec, 2019.


Mise en page: Jérôme Boivin 

Image page couverture: iStock @erhui1979

© Institut du Québec, un partenariat entre

Le Conference Board du Canada et HEC Montréal, 2019

Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente no 40063028

*Constituée en société sous le nom d'AERIC Inc.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	4
Introduction	5
La pauvreté au Québec	7
La pauvreté québécoise comparée	7
Les régions du Québec et la pauvreté	13
Les inégalités au Québec	16
Accéder à la classe moyenne : la mobilité sociale au Québec	21
La mobilité sociale dans les régions du Québec	24
Les caractéristiques des régions où il semble plus facile de sortir de la pauvreté	26
Conclusion et réflexion	27
Remerciements	28
ANNEXE A – Bibliographie	29
ANNEXE B – Seuils de faible revenu selon la MPC en 2016	30
ANNEXE C – Résultats par déciles	31
ANNEXE D – Données socioéconomiques corrélées à une meilleure mobilité sociale	32
ANNEXE E – Corrélations non significatives	45

SOMMAIRE

La pauvreté est-elle une fatalité? L'est-elle plus au Québec qu'ailleurs? Dans une société qui a besoin des talents de tous, la pauvreté est plus qu'un drame individuel : c'est une responsabilité collective. Cette responsabilité impose de comprendre la réalité de la pauvreté au Québec, mais aussi les leviers disponibles pour s'en sortir.

En 2017, l'Institut du Québec (IDQ) a publié un premier rapport sur la mobilité et les inégalités sociales, intitulé *Le Québec est-il égalitaire? Étude de la mobilité sociale et de l'égalité du revenu au Québec et au Canada*¹. Le concept de mobilité sociale réfère à la possibilité ou non pour une personne de sortir de sa classe économique et permet notamment de mesurer les probabilités d'un individu de sortir de la pauvreté. Une meilleure mobilité sociale permet à une société de bénéficier des talents des personnes, peu importe leur classe économique d'origine.

La pauvreté au Québec fait partie des préoccupations des gouvernements depuis des décennies. Les politiques publiques de lutte contre la pauvreté ont permis de **stabiliser, au fil des ans, la proportion de personnes qui vivent en situation de faible revenu à des niveaux similaires à la moyenne canadienne, sans toutefois parvenir à la réduire significativement**. Selon différentes mesures retenues, c'est soit 9 %, soit 14,4 % des Québécois qui n'avaient pas en 2017 le revenu nécessaire pour assumer une vie pleine et entière en société. Ce portrait est semblable à celui du reste du Canada et il demeure stable depuis plusieurs années.

Malgré tout, la pauvreté semble plus persistante au Québec, où **5 % de la population a déclaré des revenus faibles chaque année de 2009 à 2016, une proportion plus grande que la moyenne canadienne**. Si le nombre de personnes en situation de pauvreté au Québec n'est pas plus grand qu'ailleurs au Canada, la durée de cette situation y est plus longue.

Quant aux inégalités, bien qu'elles soient en progression aux États-Unis depuis les années 1980, la situation est meilleure au Québec et au Canada où **les inégalités sont moins marquées que dans certains pays en Occident**. Bien qu'au Québec, les inégalités de marché (avant impôt et transferts) ne sont pas nécessairement plus basses que dans les autres provinces canadiennes, elles sont demeurées stables depuis les années 1990. Notre fiscalité et les transferts qu'elle soutient permettent toutefois d'inverser ce portrait en rendant la société québécoise parmi les plus égalitaires au Canada.

Cela dit, est-ce que la classe moyenne ou aisée est accessible pour une personne en situation de pauvreté au Québec compte tenu de la redistribution de la richesse qui réduit l'écart entre les classes économiques? **Si l'on compare le Québec avec plusieurs pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), il est vrai que l'on bénéficie d'une grande mobilité sociale, mais celle-ci n'est pas supérieure à celle observée dans le reste du Canada**. Néanmoins, 72,2 % des enfants de 16 à 19 ans en 1986 qui étaient en situation de pauvreté sont maintenant dans la classe moyenne ou supérieure.

Cette mobilité varie aussi selon les régions du Québec. Ainsi, dans les municipalités régionales de comté (MRC) où l'on retrouve un revenu médian plus élevé, un meilleur accès au logement abordable, des inégalités moindres, un décrochage scolaire plus faible, une diplomation universitaire supérieure, une proportion réduite de femmes monoparentales ou un accès plus facile à la propriété, on note une plus grande mobilité sociale.

La pauvreté n'est pas une fatalité au Québec. Les inégalités relativement basses et stables, un taux de pauvreté comparable à la moyenne canadienne et une bonne mobilité sociale permettent d'espérer que les personnes en situation de pauvreté puissent accéder à la classe moyenne ou supérieure. Ainsi, les politiques de redistribution de la richesse et de lutte contre la pauvreté semblent stabiliser la proportion de personnes en situation de pauvreté. Afin de permettre aux gens dans cette situation d'améliorer leur condition sociale, les politiques publiques pourraient à l'avenir être davantage axées sur l'ascension sociale et miser sur les leviers qui permettraient aux gens plus pauvres de s'intégrer plus facilement à la classe moyenne au Québec qu'ailleurs au Canada.

1 Scarfone, Côté, Gosselin et Homsy, 2017.

INTRODUCTION

La pauvreté est-elle une fatalité? Les personnes en situation de pauvreté finissent-elles par s'en sortir? Une société moderne et développée comme le Québec a, comme dans la plupart des sociétés développées, un souci de réduire et même d'éliminer la pauvreté. Depuis 2002, une loi force le gouvernement à adopter des politiques de lutte contre la pauvreté. En 2017, le gouvernement a d'ailleurs publié un *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*² dont le but est clair :

*[...] amener le Québec à devenir une société plus inclusive, solidaire et portée par la justice sociale afin que les personnes à risque ou en situation de pauvreté se réalisent, au sein de leur milieu, avec l'aide dont elles ont besoin, et ce, dans le respect de leur autonomie et de leur pouvoir d'agir*³. (page 15)

Est-ce que cet objectif est atteint? **Est-ce que les personnes en situation de pauvreté au Québec s'en sortent mieux qu'ailleurs?** Pour l'Institut du Québec (IDQ), il s'agit d'une analyse incontournable : une société développée comme le Québec, aux prises avec le vieillissement de sa population, ne peut se permettre de laisser une partie de sa population dans le besoin et doit mettre les outils nécessaires en place pour que tous puissent y contribuer. La pression fiscale élevée du Québec finance entre autres des programmes de soutien et des transferts vers des personnes en situation de pauvreté. Il est normal de mesurer l'efficacité de ces mesures en observant si les personnes en situation de pauvreté arrivent à accéder à la classe moyenne ou aisée.

D'ailleurs, l'une des façons de s'assurer que les personnes en situation de pauvreté le soient le moins longtemps possible est d'augmenter la mobilité sociale, c'est-à-dire, la capacité d'une personne d'évoluer dans une classe économique nonobstant sa classe économique d'origine. L'IDQ a déjà présenté une analyse à ce sujet. Dans un rapport paru en 2017 et intitulé *Le Québec est-il égalitaire? Étude de la mobilité sociale et de l'égalité du revenu au Québec et au Canada*⁴, l'IDQ y faisait quelques constats :

- **Le Québec est parmi les provinces les plus inégales lorsqu'on considère les revenus de marché (avant impôt et transferts);**
- **Après impôt et redistribution, le Québec est l'une des provinces les plus égalitaires au Canada, et cette réalité a peu bougé depuis 40 ans;**
- **Au Québec, la mobilité sociale⁵ est semblable à celle des autres provinces, mais meilleure que celle de plusieurs pays de l'OCDE.**

Le fait d'analyser la mobilité sociale permet de mettre la pauvreté et les inégalités qui en découlent en contexte. Ces dernières sont une source de frictions de plus en plus observable dans les sociétés occidentales. Certains chercheurs ont d'ailleurs fait le lien entre la progression des inégalités et l'émergence de certains mouvements populistes⁶. D'autres émettent l'hypothèse que cette colère n'a pas nécessairement son origine dans la pauvreté réelle, mais bien dans la stagnation relative des revenus par rapport aux avancées d'autres classes sociales⁷. Comme pour la pauvreté, la réduction des inégalités sociales et économiques est un enjeu de paix sociale.

Ce rapport cherchera à savoir si les personnes en situation de pauvreté s'en sortent mieux au Québec qu'ailleurs. Comment se distribue la pauvreté au Québec? Quelles sont les régions marquées par une plus grande inégalité? Quelles sont les caractéristiques socioéconomiques des régions du Québec où la pauvreté a davantage tendance à s'observer à travers les générations? Lesquelles présentent une plus grande mobilité?

2 Gouvernement du Québec, 2017.

3 *Ibid*, page 15.

4 Scarfone, Côté, Gosselin et Homsy, 2017.

5 L'IDQ a choisi de définir ce concept comme étant la chance d'un enfant d'appartenir ou non à la même classe socioéconomique que ses parents. Dans le rapport de 2017, la mobilité sociale était mesurée par l'élasticité intergénérationnelle du revenu (EIR), soit un pourcentage du revenu des enfants attribuable à celui de ses parents. Une autre façon de la mesurer est d'observer la transition entre le quintile de revenu de l'enfant aujourd'hui par rapport à celui de ses parents à l'origine.

6 O'Connor, 2017.

7 Burgoon, van Noort, Rooduijn & Underhill, 2018.

Pour dresser un portrait complet de la situation au Québec, nous analyserons les données sur la pauvreté, les inégalités et la mobilité sociale des diverses régions de la province afin de déterminer si oui ou non le Québec permet aux personnes en situation de pauvreté de s'en sortir mieux qu'ailleurs au Canada.

Ce rapport est divisé en trois parties :

- **Une présentation comparative de la pauvreté au Québec et l'évolution de celle-ci dans le temps;**
- **Un regard actualisé et comparé sur les inégalités économiques; et**
- **Une mise à jour de l'analyse de la mobilité sociale au Québec.**

LA PAUVRETÉ AU QUÉBEC

Selon la mesure du **faible revenu** après impôts, 14,4 % des Québécois avaient, en 2017, moins de la moitié du revenu médian pour subvenir à leurs besoins, un résultat légèrement supérieur à la moyenne canadienne. Toutefois, en tenant compte du coût de la vie, ce sont plutôt 9,0 % des Québécois qui n'avaient pas le nécessaire pour participer pleinement à des activités normales en société, une proportion inférieure à la moyenne canadienne. Ces indicateurs sont relativement stables dans le temps.

Le portrait est moins reluisant du côté de la persistance de la pauvreté, où le Québec affiche une piètre performance comparativement aux autres provinces. En effet, 5,0 % des personnes en situation de pauvreté ont déclaré un revenu faible chaque année de 2009 à 2016, comparativement à 4,0 % au Canada.

Cette section présente une analyse de la pauvreté au Québec en la comparant à celle des autres provinces, sa persistance dans le temps et sa distribution régionale.

La pauvreté québécoise comparée

La pauvreté est un vaste concept à plusieurs dimensions : culturelle, éducative et économique. Dans ce rapport, nous nous concentrons sur la pauvreté économique dans le contexte québécois. Comme le souligne le Mouvement Desjardins⁸, « il n'existe pas de "taux de pauvreté" au Canada et au Québec ». La pauvreté est mesurée selon divers indicateurs qui ont tous des forces et des faiblesses.

Une première mesure, celle du **faible revenu**, est calculée à partir du revenu ajusté du ménage, pondéré selon la taille de celui-ci. Un revenu est considéré comme faible s'il représente 50 % ou moins de la médiane des revenus pondérés. Cette mesure est efficace pour comparer les données interprovinciales et internationales, mais ne prend pas en considération le coût de la vie qui peut varier d'une région à une autre. Le mesure du faible revenu est relative. Elle est dépendante du niveau de revenu de la société en général. Une augmentation du revenu médian pourrait entraîner une hausse de la proportion de personnes catégorisées comme ayant des faibles revenus, sans que leur condition se soit détériorée. Cette mesure est toutefois nécessaire pour comparer la situation du Québec au reste du monde.

Une autre mesure de la pauvreté est la **mesure du panier de consommation (MPC)** qui repose sur le coût de divers produits et services qui sont nécessaires pour assurer la subsistance et la participation à la société d'une famille composée de deux parents et de deux enfants. Ce revenu est modulé selon les régions afin de tenir compte du coût de la vie variable d'une région à l'autre et selon le type de famille⁹. La MPC permet de bien saisir la relation entre les revenus et les besoins des familles. Cependant, cette mesure devient difficilement comparable d'une région à l'autre. La mesure du panier de consommation est une mesure absolue de la pauvreté puisqu'elle indique la proportion exacte de personnes n'ayant pas le nécessaire pour participer activement à la société. C'est cette proportion que l'on devrait chercher à minimiser.¹⁰

8 Noreau, 2017.

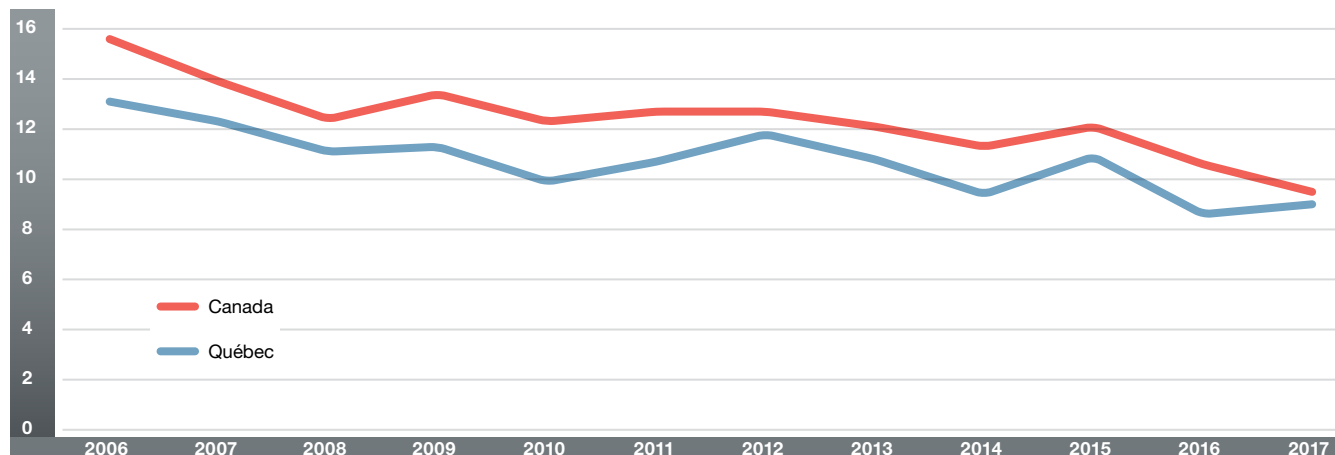
9 Crespo, 2019.

10 Il existe une troisième mesure, la mesure des seuils de faible revenu que nous avons choisi de ne pas présenter.

Par exemple, en 2017, basé sur la MPC, il y avait 9,0 % de personnes en situation de pauvreté au Québec, une proportion en baisse depuis 2006¹¹. L'annexe B présente les seuils de faible revenu selon la MPC en dollars de 2016 pour donner une idée où se situent ces seuils. Le graphique 1 présente l'évolution, selon la MPC, de la proportion de personnes en situation de pauvreté depuis 2006 au Québec et au Canada.

Graphique 1

Évolution du pourcentage de personnes en situation de pauvreté au Québec et au Canada selon la mesure du panier de consommation, base 2008 (%)

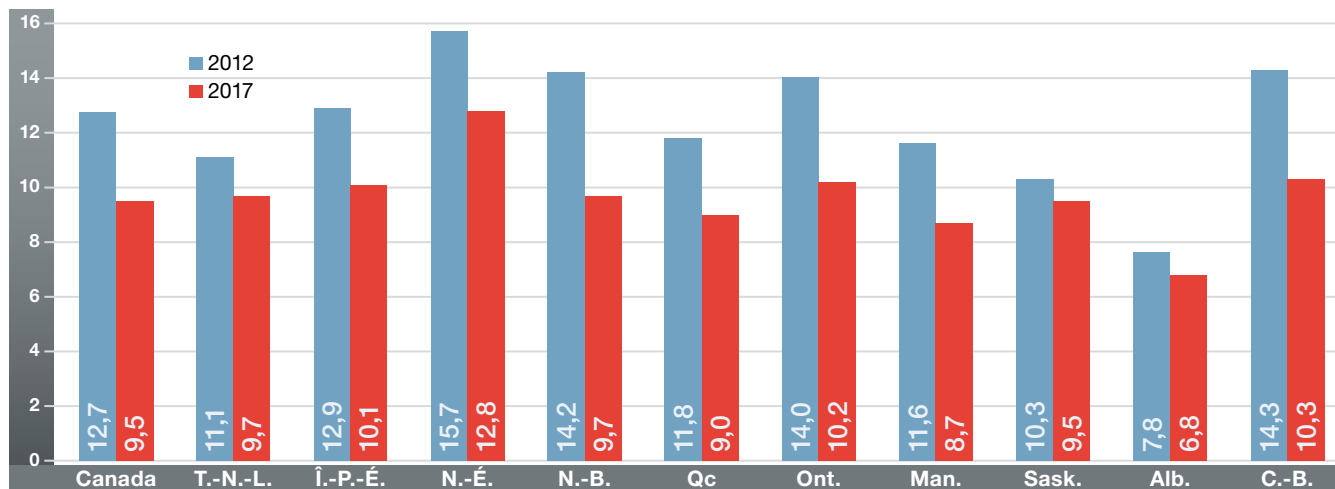


Source : Statistique Canada, Tableau : 11-10-0136-01.

Comparativement aux autres provinces, le Québec se situe parmi les provinces ayant la plus faible proportion de gens en situation de pauvreté (3^e rang). Le graphique 2 présente la comparaison des provinces en 2012 et 2017, selon la MPC sur la base de 2008¹².

Graphique 2

Évolution du pourcentage de personnes en situation de pauvreté pour les provinces canadiennes selon la mesure du panier de consommation, base 2008 (%)



Source : Statistique Canada, Tableau : 11-10-0136-01.

Cette mesure représente une bonne estimation de la situation de la pauvreté relative dans la société à un moment donné. Toutefois, elle ne permet pas d'évaluer la persistance de la pauvreté ou ne permet pas de comparaison internationale.

Pour mesurer cette persistance, il faut la mesure du faible revenu, soit 50 % de la médiane du revenu. Nous avons choisi de présenter cette mesure après impôt. Évidemment, les taux obtenus grâce à cette mesure sont différents des taux obtenus par la MPC. Elle permet cependant de reculer plus loin dans le temps¹³.

11 Gouvernement du Québec, 2017.

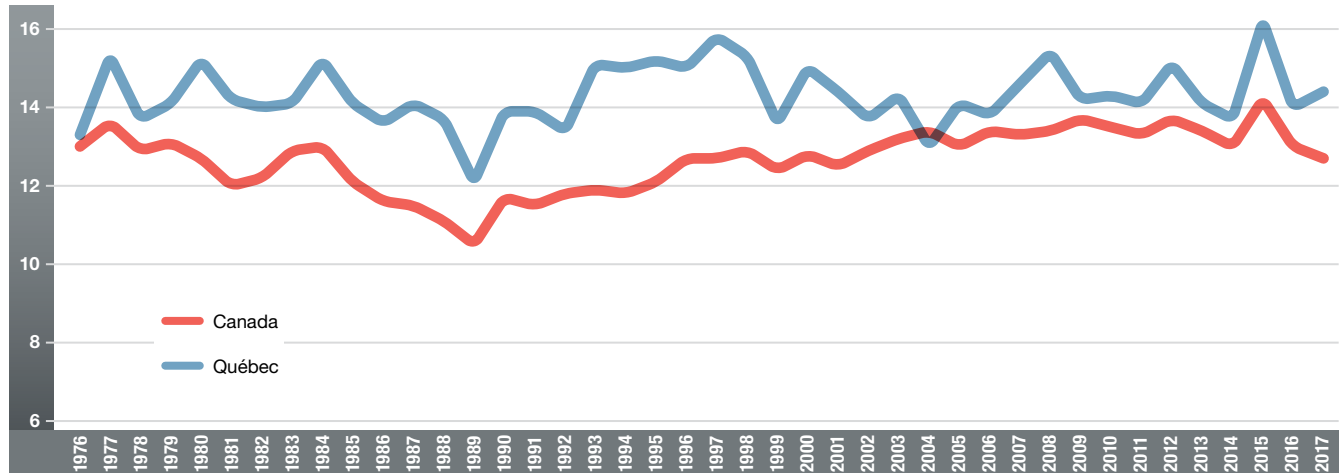
12 Le panier de biens essentiels est basé sur celui de 2008.

13 La mesure de faible revenu utilisée est celle de Statistique Canada qui utilise le revenu médian canadien. L'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) utilise le revenu médian québécois. Puisque nous voulons comparer les provinces entre-elles, nous avons utilisé la mesure de Statistique Canada.

Le graphique 3 présente l'évolution de la proportion du nombre de personnes en situation de pauvreté au Québec et au Canada de 1976 à 2017.

Graphique 3

Proportion de personnes en situation de pauvreté au Canada et au Québec par année selon la mesure du faible revenu après impôt (%)

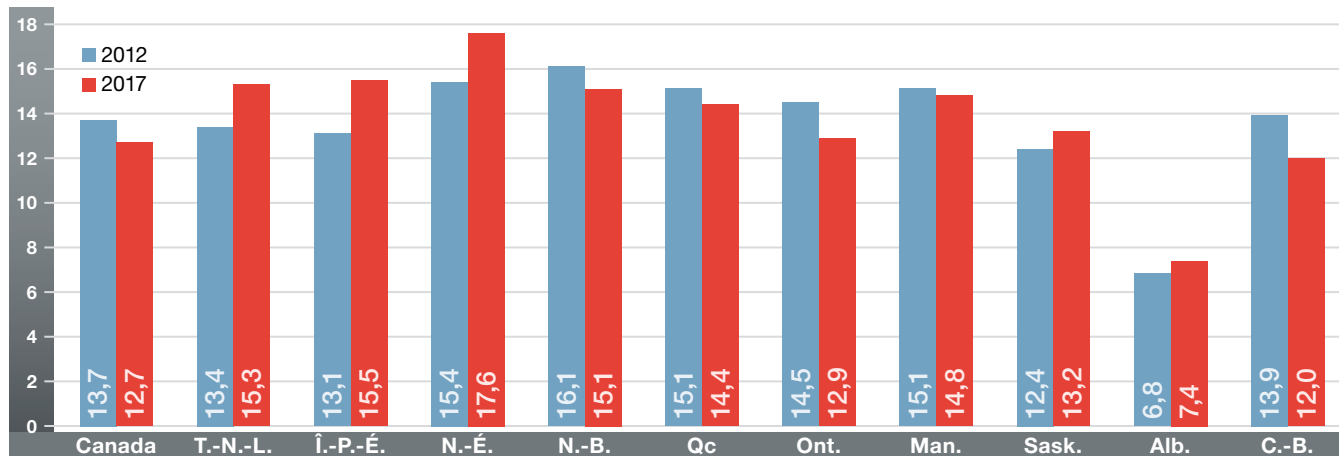


Source : Statistique Canada, Tableau : 11-10-0136-01.

Il ne semble pas y avoir de tendance à l'amélioration ou à la dégradation de la proportion des personnes en situation de pauvreté au Québec. Historiquement, le taux du Québec est légèrement plus élevé que celui du Canada. En comparant les provinces (voir graphique 4), le Québec a un plus haut taux de personnes en situation de pauvreté que l'Ontario, l'Alberta ou la Colombie-Britannique, ce qui lui confère le 5^e rang.

Graphique 4

Pourcentage de personnes en situation de pauvreté au Québec par année selon la mesure du faible revenu après impôt



Source: Statistique Canada, Tableau : 11-10-0136-01.

Lorsqu'on le compare avec certains pays de l'OCDE, le Québec se classe toutefois en fin de peloton¹⁴. Ainsi, toujours selon la mesure de faible revenu, le Québec a un meilleur taux que celui de l'Italie ou du Portugal, mais un taux supérieur à celui des Pays-Bas, des pays de la Scandinavie, de la Finlande et de l'Allemagne (données de 2013).

Le Québec ne semble pas différer significativement des autres provinces en termes de personnes en situation de pauvreté. Cette proportion est soit stable ou en baisse. Mais les personnes en situation de pauvreté le demeurent-elles longtemps ?

¹⁴ Gouvernement du Québec, 2017. Afin de comparer les taux du Québec et du reste du monde, le gouvernement du Québec utilise un ajustement de la mesure la faisant passer à 60 % de la médiane des revenus.

Combien de temps les personnes en situation de pauvreté du Québec le restent-elles ?

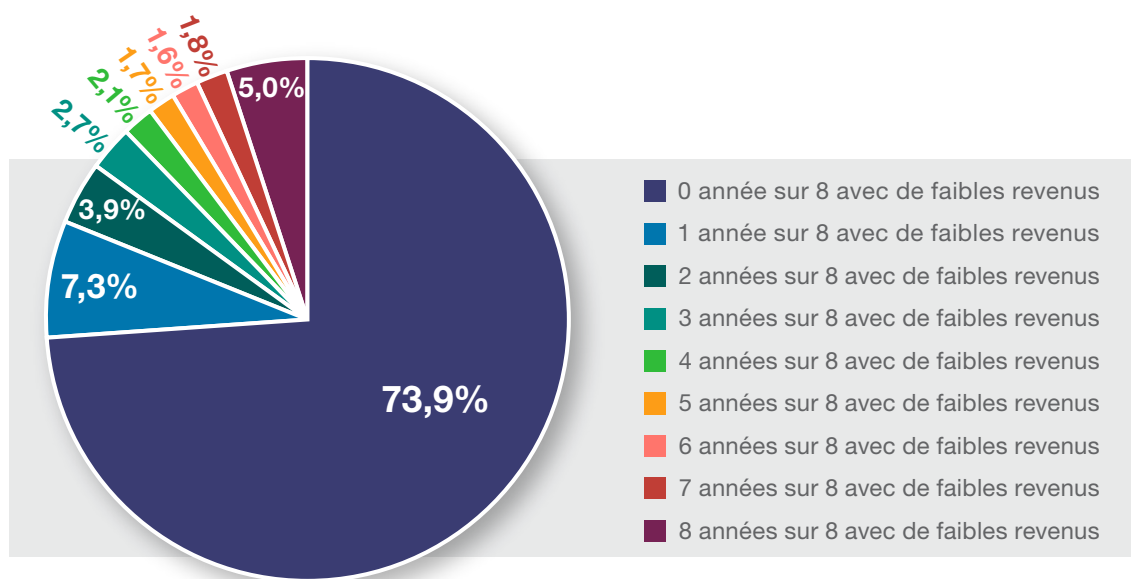
On peut présumer que les personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu souhaitent sortir de leur pauvreté. Certaines sont en situation de pauvreté que de façon temporaire, en raison de circonstances ponctuelles. D'autres le sont pendant plusieurs années successives et ne semblent pas trouver une façon d'augmenter leur revenu. Évidemment, cette dernière situation est à déplorer.

Lorsqu'on mesure le nombre d'années pendant lesquelles ces personnes sont dans un état de pauvreté, on constate qu'une proportion d'entre elles deviennent pauvres « temporairement » : elles n'enregistrent de faibles revenus que pendant une ou quelques années avant de se rapprocher de nouveau de la médiane des revenus.

À l'autre extrême, se trouvent les personnes qui restent très longtemps dans un état de pauvreté. Le graphique 5 présente la proportion de gens qui ont déclaré de faibles revenus de 2009 à 2016 par rapport au nombre d'années qu'ils étaient dans cette situation. Au total, 26 % de la population ont déclaré au moins une année de faible revenu de 2009 à 2016. De ce nombre 7 % ont déclaré de faible revenu une année seulement mais 5 % ont déclaré un faible revenu pendant huit années sur huit.

Graphique 5

Persistance de la pauvreté selon la mesure du faible revenu au Québec, de 2009 à 2016 (%)



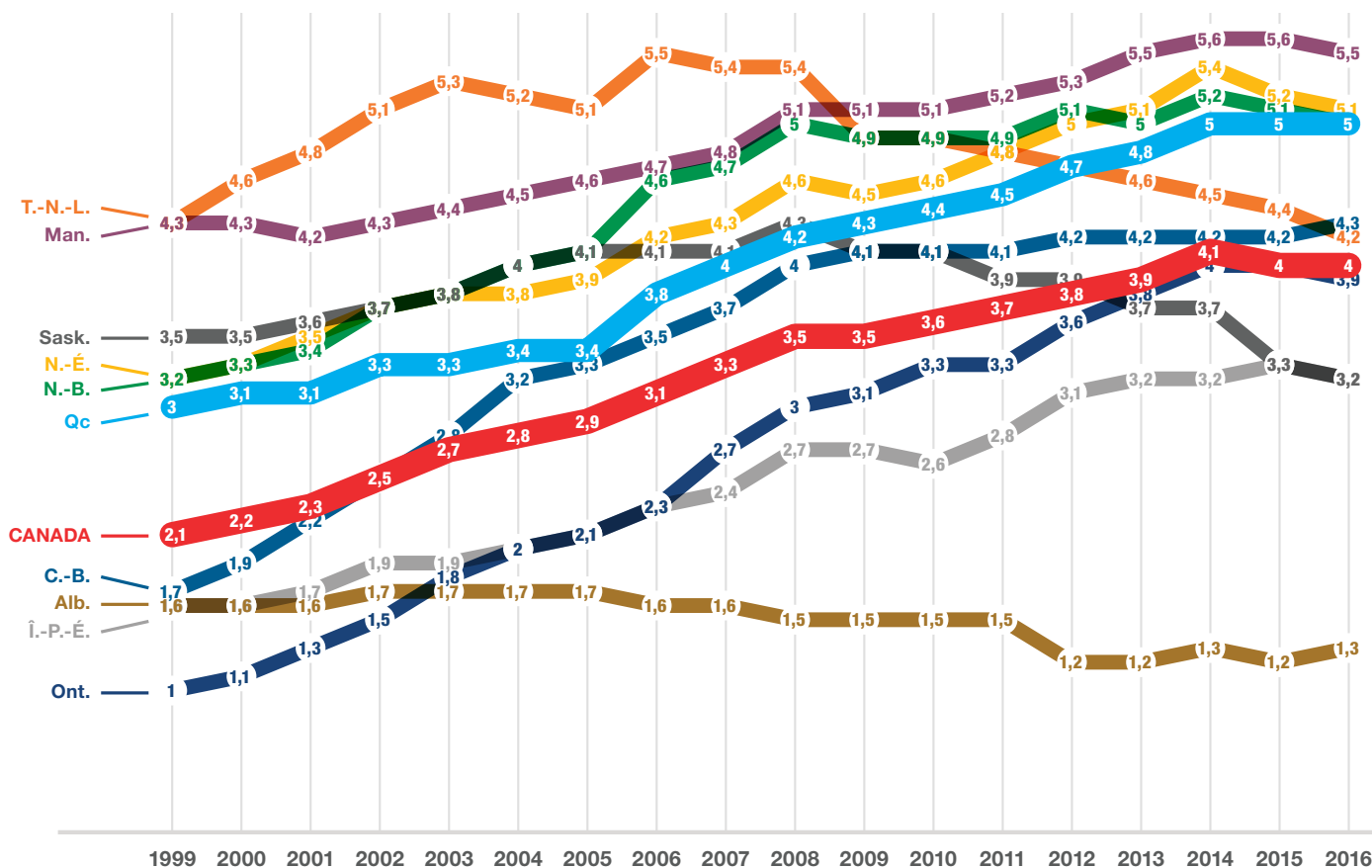
Source : Statistique Canada, Tableau : 11-10-0025-01.

Cette proportion est plus élevée que la moyenne canadienne. Lorsqu'on calcule la proportion de personnes qui ont déclaré de faibles revenus à chaque année toutes les années de 2009 à 2016, on constate que la proportion de 5 % de la population québécoise qui vit cette réalité est un point de pourcentage plus élevé que la moyenne canadienne (la plus élevée : le Manitoba à 5,5 % et la plus basse, l'Alberta à 1,3 %). Le graphique 6 illustre la progression de cette proportion depuis 1999. Sauf en Alberta, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Saskatchewan, la situation générale s'est détériorée au Canada et le Québec ne fait pas exception.

Graphique 6

Persistance de la pauvreté (8 ans sur 8), selon la mesure du faible revenu, au Canada et dans les provinces

% de la population totale



Source : Statistique Canada, Tableau : 11-10-0025-01

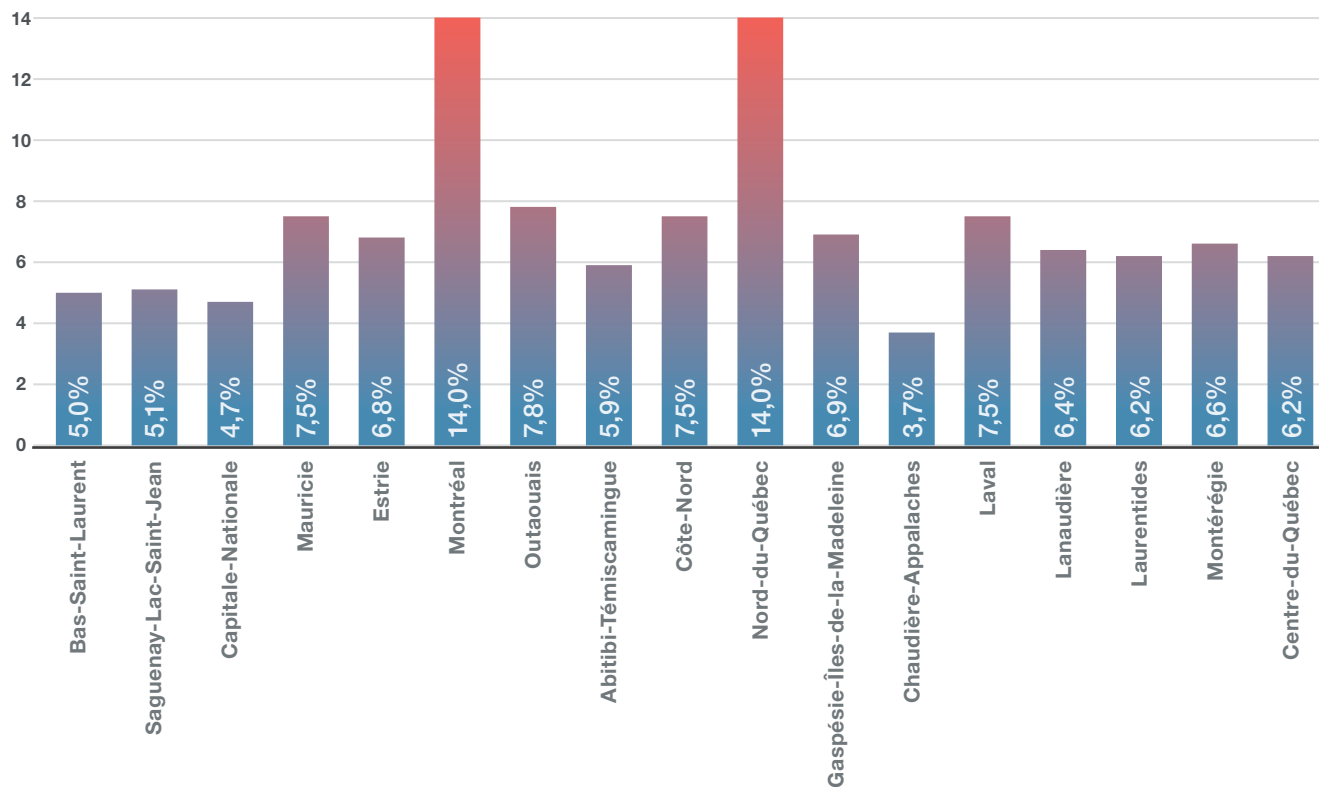
Cela dit, en général, la pauvreté au Québec est stable : elle n'augmente pas, mais ne diminue pas non plus, mais les personnes en situation de pauvreté le sont parfois plus longtemps. Le portrait varie considérablement d'une région à l'autre.

Les régions du Québec et la pauvreté

La pauvreté n'est pas également distribuée entre les régions du Québec. Certaines régions ont une plus grande proportion de personnes pauvres que d'autres. Montréal et le Nord-du-Québec ont des taux de faibles revenus des familles plus élevés que ceux des régions comme Chaudière-Appalaches ou la Capitale-Nationale. Le graphique 7 présente les taux de faibles revenus des familles selon la MFR par région administrative.

Graphique 7

Taux de familles en situation de pauvreté (selon la MFR) en 2015, par région administrative (%)



Source : Institut de la statistique du Québec.

Cette réalité régionale est présentée plus en détail dans le tableau 1 (page suivante) qui présente le taux de personnes vivant en situation de pauvreté (selon la MFR) en 2015 par MRC.

Tableau 1

Taux de familles en situation de pauvreté en 2015 (MFR) par MRC

MRC	Taux de familles en situation de pauvreté	MRC	Taux de familles en situation de pauvreté
La Jacques-Cartier	2,0%	La Matanie	6,0%
Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	2,4%	Bécancour	6,1%
La Côte-de-Beaupré	2,5%	Deux-Montagnes	6,1%
Lévis	2,8%	La Haute-Yamaska	6,2%
Marguerite-D'Youville	2,8%	La Matapédia	6,2%
La Nouvelle-Beauce	2,9%	Roussillon	6,3%
Bellechasse	3,2%	Nicolet-Yamaska	6,4%
Charlevoix	3,4%	Le Domaine-du-Roy	6,5%
La Vallée-du-Richelieu	3,5%	Acton	6,6%
Lotbinière	3,7%	La Rivière-du-Nord	6,7%
Robert-Cliche	3,7%	Les Laurentides	6,7%
Kamouraska	3,7%	Pierre-de-Saurel	6,8%
Rivière-du-Loup	4,1%	Manicouagan	6,8%
Les Moulins	4,1%	Vallée-de-l'Or	6,9%
Jamésie	4,1%	Drummond	6,9%
L'Islet	4,2%	Maskinongé	7,0%
La Côte-de-Gaspé	4,2%	Les Maskoutains	7,1%
Vaudreuil-Soulanges	4,3%	Sept-Rivières	7,2%
Les Collines-de-l'Outaouais	4,3%	Trois-Rivières	7,2%
Beauce-Sartigan	4,4%	Beauharnois-Salaberry	7,3%
Rimouski-Neigette	4,4%	Longueuil	7,3%
Le Fjord-du-Saguenay	4,4%	Le Haut-Saint-François	7,4%
L'Assomption	4,5%	Laval	7,5%
Portneuf	4,6%	Témiscamingue	7,6%
Rouyn-Noranda	4,6%	Brome-Mississquoi	7,8%
Le Val-Saint-François	4,7%	Gatineau	7,8%
Charlevoix-Est	4,7%	Rouville	7,9%
Les Etchemins	4,8%	Les Sources	8,1%
Québec	4,8%	Sherbrooke	8,1%
Mirabel	4,8%	Antoine-Labelle	8,1%
Thérèse-de-Blainville	4,8%	Le Rocher-Percé	8,1%
Saguenay	4,9%	Shawinigan	8,1%
Le Granit	5,0%	D'Autray	8,2%
Les Chenaux	5,0%	Papineau	8,3%
Lac-Saint-Jean-Est	5,1%	Joliette	8,4%
Maria-Chapdelaine	5,1%	Minganie	9,0%
Montmagny	5,1%	Argenteuil	10,0%
Les Appalaches	5,3%	Matawinie	10,0%
Coaticook	5,3%	Montcalm	10,0%
La Haute-Côte-Nord	5,4%	La Haute-Gaspésie	10,0%
Abitibi	5,5%	Caniapiscau	10,2%
Le Haut-Richelieu	5,5%	Pontiac	11,5%
Memphrémagog	5,5%	Avignon	11,5%
Arthabaska	5,6%	La Tuque	13,7%
Bonaventure	5,6%	La Vallée-de-la-Gatineau	13,7%
L'Érable	5,7%	Le-Golfe-du-Saint-Laurent	13,8%
Abitibi-Ouest	5,7%	Montréal	14,0%
Témiscouata	5,7%	Le Haut-Saint-Laurent	15,9%
Les Basques	5,9%	Administration régionale Kativik	18,5%
Mékinac	5,9%	L'Île-d'Orléans	20,5%
La Mitis	6,0%	Les Jardins-de-Napierville	20,7%
Les Pays-d'en-Haut	6,0%	Eeyou Istchee	20,7%

Source : Institut de la statistique du Québec.

La pauvreté n'est pas nécessairement partagée uniformément entre les MRC du Québec. Certaines ont plus de problèmes à la surmonter que d'autres. La présence d'une classe pauvre dans une société riche présume un partage des revenus inégal. Si ce partage est très inégal, il devient difficile pour une société de faire accéder à la classe moyenne ou aisée les gens en situation de pauvreté, car le revenu supplémentaire pour accéder à la classe moyenne est plus élevé. Comment se compare le Québec à ce chapitre? C'est ce que nous explorerons dans le chapitre suivant.

LES INÉGALITÉS AU QUÉBEC

En général, comme l'IDQ le soulignait dans son rapport de 2017¹⁵, le Québec se situe parmi les provinces les plus égalitaires au Canada après impôt et transferts, mais parmi les plus inégales si l'on tient compte uniquement des revenus de marché. Au plan international, le Canada comme le Québec se situe parmi les sociétés les plus égalitaires au monde. Au Québec, les inégalités économiques ne sont pas particulièrement en hausse depuis le début des années 2000. Ce sont de bonnes nouvelles pour les personnes en situation de pauvreté : la marche pour accéder à la classe moyenne est moins élevée au Québec qu'aux États-Unis par exemple.

Rappelons qu'une société inégale du point de vue économique n'est pas nécessairement une société pauvre. La richesse peut être concentrée dans les mains de quelques personnes et le reste de la population peut avoir le nécessaire pour vivre, d'où la nécessité d'étudier ces deux concepts.

Parallèlement, une société peut être parfaitement égale au niveau de la richesse, mais pauvre dans son ensemble si cette richesse partagée est limitée. Cela dit, les sociétés largement inégales (par exemple le Brésil, le Mozambique ou l'Afrique du Sud) sont aux prises avec divers problèmes économiques, sociaux et sécuritaires. La pauvreté et les inégalités sont souvent observées dans le même contexte.

L'une des façons de réduire les inégalités économiques est de le faire par le biais de la fiscalité. La société québécoise a davantage recours à la redistribution que les autres provinces. Grâce à l'impôt sur le revenu et aux taxes, le Québec réduit le revenu de certains pour le redistribuer aux moins nantis au moyen de paiements de transferts. Dans son *Bulletin de la fiscalité au Québec, 2019*¹⁶, la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke souligne l'importance de la fiscalité pour l'économie du Québec. À 37,5 % de pression fiscale sur le produit intérieur brut (PIB), le Québec est la province où cette pression est la plus élevée. Dans le reste du Canada, elle se situe à 32 %. Le Québec est au niveau de l'Allemagne, légèrement dessous la Norvège et très loin de la France (à 46,2 %).

Le résultat est que les inégalités économiques au Canada et encore plus au Québec sont amoindries par la redistribution, ce qui permet de réduire les conséquences négatives de la pauvreté.

Comment mesurer les inégalités

On peut mesurer les inégalités économiques de plusieurs façons. Le coefficient de Gini est la mesure la plus courante. C'est un coefficient de 0 à 1 qui indique la distance entre une situation de parfaite égalité (0) et une situation de parfaite inégalité (1). Plus le coefficient est élevé, plus il y a d'inégalités économiques. Ce coefficient n'est pas parfait, car il ne détaille pas la façon dont ces inégalités sont réparties.

Une autre mesure consiste à prendre la moyenne des revenus du cinquième quintile de la population (le plus riche) et à la diviser par la moyenne des revenus du premier quintile (le plus pauvre). Plus ce ratio est élevé, plus la différence de revenus entre les plus riches et les plus pauvres est élevée. L'IDQ utilise le coefficient de Gini et ce dernier ratio afin de décrire les inégalités économiques au Québec.

15 Scarfone, Côté, Gosselin et Homsy, 2017.

16 Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, 2019.

Lorsqu'on considère les revenus de marché, c'est-à-dire avant impôt et transferts, le Québec est au même niveau que le Canada en termes d'inégalité (le coefficient de Gini s'établit à 0,438 pour le Québec et à 0,439 pour le Canada). L'Ontario et Terre-Neuve-et-Labrador ont un coefficient de Gini plus élevé, mais l'Alberta et la Colombie-Britannique semblent avoir une meilleure distribution des revenus.¹⁷

Pour réduire ces inégalités, il faut au Québec comme au Canada un système de redistribution. Celui-ci semble fonctionner : le coefficient de Gini du Canada n'est que de 0,308 après impôt et transferts. Au Québec, la réduction de 0,438 à 0,288, est plus marquée. On peut présumer que le système de redistribution du Québec a un effet positif accru sur les inégalités de revenus. Le Québec est la troisième province avec le coefficient de Gini le plus bas après impôt et transferts, après le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard¹⁸. Le graphique 8 présente le coefficient de Gini par province.

Graphique 8

Coefficient de Gini par province en 2017 et par type de revenus

COLOMBIE-BRITANNIQUE	Revenus après impôt et transferts	0,302
	Revenus de marché	0,411
ALBERTA	Revenus après impôt et transferts	0,296
	Revenus de marché	0,399
SASKATCHEWAN	Revenus après impôt et transferts	0,304
	Revenus de marché	0,425
MANITOBA	Revenus après impôt et transferts	0,303
	Revenus de marché	0,426
ONTARIO	Revenus après impôt et transferts	0,322
	Revenus de marché	0,452
QUÉBEC	Revenus après impôt et transferts	0,288
	Revenus de marché	0,438
NOUVEAU-BRUNSWICK	Revenus après impôt et transferts	0,276
	Revenus de marché	0,428
NOUVELLE-ÉCOSSE	Revenus après impôt et transferts	0,294
	Revenus de marché	0,438
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	Revenus après impôt et transferts	0,279
	Revenus de marché	0,420
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	Revenus après impôt et transferts	0,307
	Revenus de marché	0,483
CANADA	Revenus après impôt et transferts	0,309
	Revenus de marché	0,439

Source : Statistique Canada, Tableau : 11-10-0134-01.

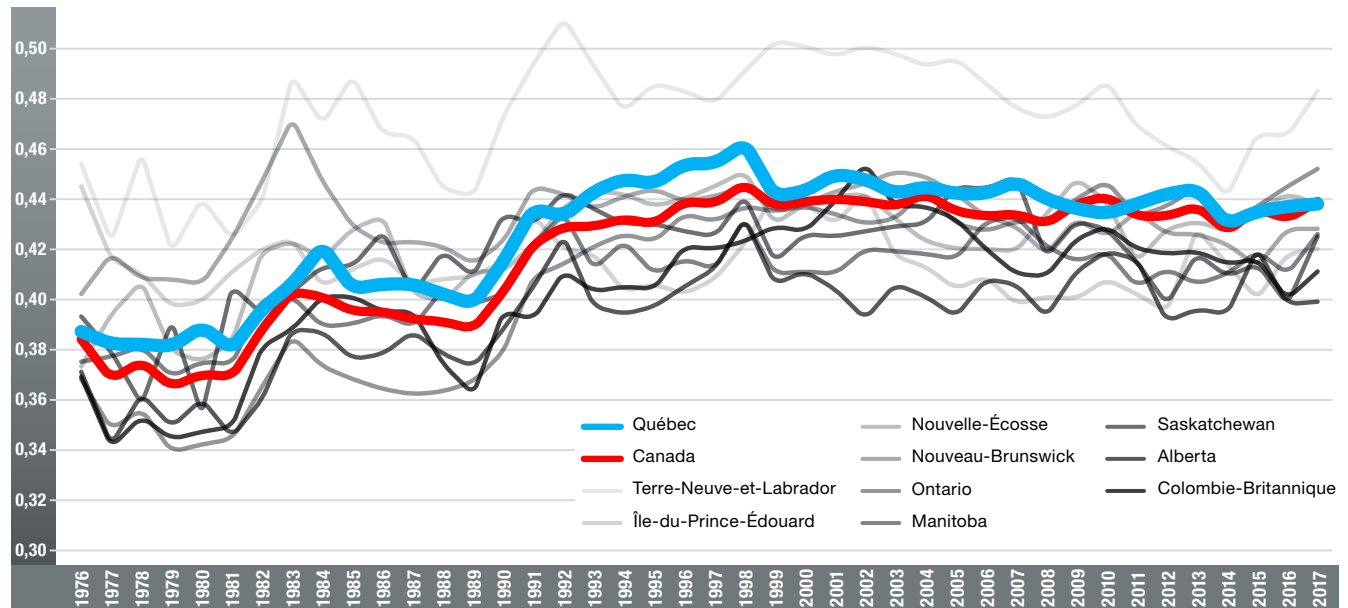
17 Nous avons publié dans le rapport de 2017 des résultats légèrement différents car les données ont été mises à jour depuis.

18 Le coefficient de Gini utilisé est ajusté en fonction de la taille des ménages. Étant donné les changements au cours des années de la structure des ménages, il se peut qu'un coefficient de Gini non ajusté donne une progression des inégalités différente.

Cette réalité n'a pas beaucoup changé dans le temps. Après une augmentation dans les années 1990, les coefficients de Gini avant et après impôt et transferts sont assez stables dans les provinces canadiennes, celles-ci variant peu chaque année et s'échangeant les positions (sauf Terre-Neuve-et-Labrador qui fait bande à part avec le coefficient de Gini sur les revenus de marché). Les graphiques 9 et 10 présentent les coefficients des provinces dans le temps.

Graphique 9

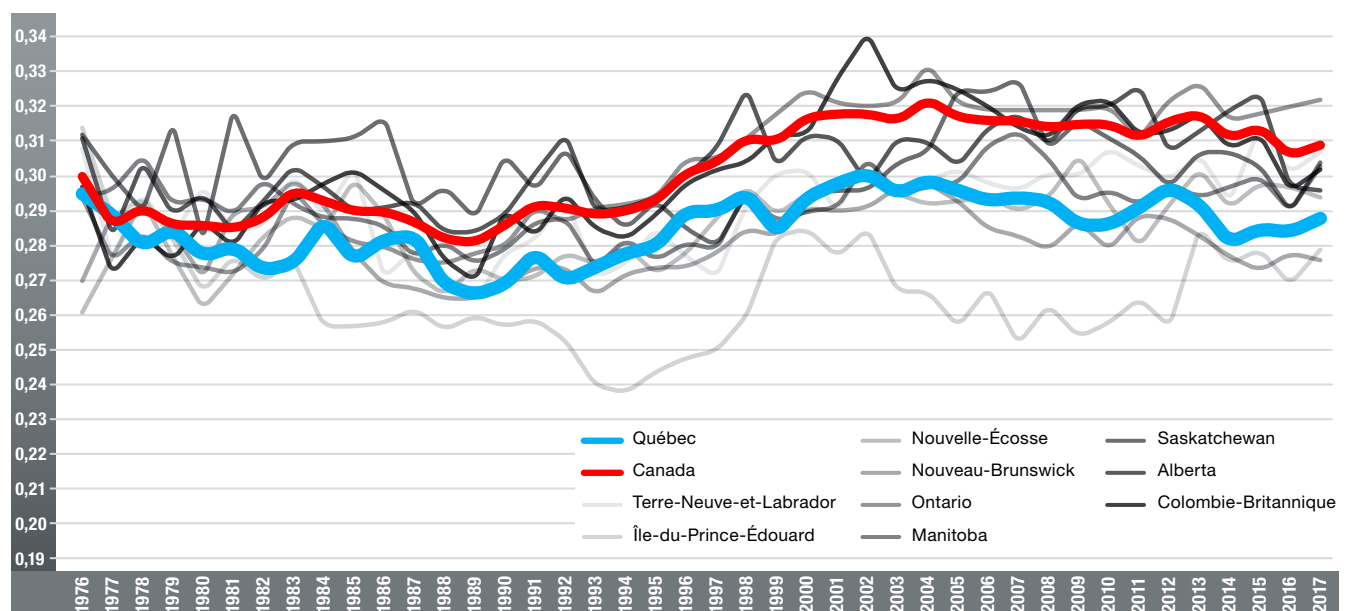
Coefficient de Gini, revenu de marché des provinces du Canada



Source : Statistique Canada, Tableau : 11-10-0134-01.

Graphique 10

Coefficient de Gini, revenu après impôt et transferts des provinces du Canada

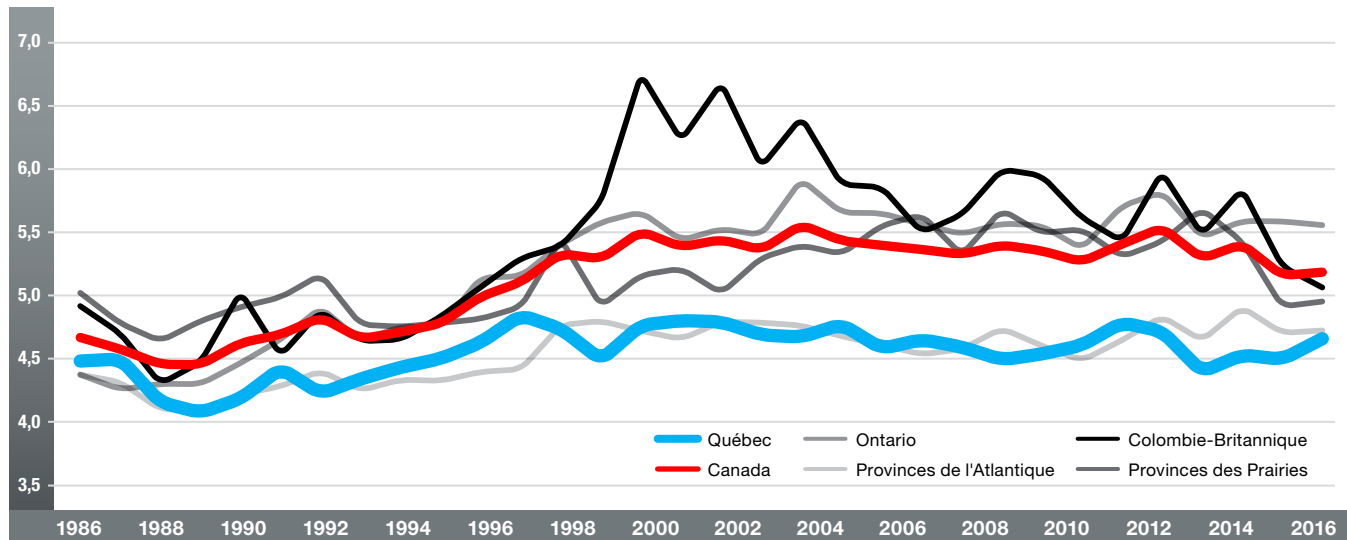


Source : Statistique Canada, Tableau : 11-10-0134-01.

Les observations sont les mêmes lorsqu'on compare les revenus moyens après impôt et redistribution du quintile le plus riche par rapport à ceux du quintile le plus pauvre. Plus ce ratio est élevé, plus les personnes les plus riches ont des revenus élevés en comparaison avec les plus pauvres. Au Québec, ce ratio est assez stable à travers le temps. Le graphique 11 présente l'évolution de ce ratio.

Graphique 11

Revenus moyens après impôt et transferts (cinquième quintile sur le premier quintile)



Source : Statistique Canada, Tableau : 11-10-0193-01.

Depuis 1986, le ratio du Québec demeure autour de 4,5 alors que celui du Canada a augmenté pendant les années 1990. Il semble y avoir deux réalités au Canada : celle de l'est, où les revenus entre les plus riches et les plus pauvres sont rapprochés, et celle de l'ouest, où la différence entre les deux est plus marquée.

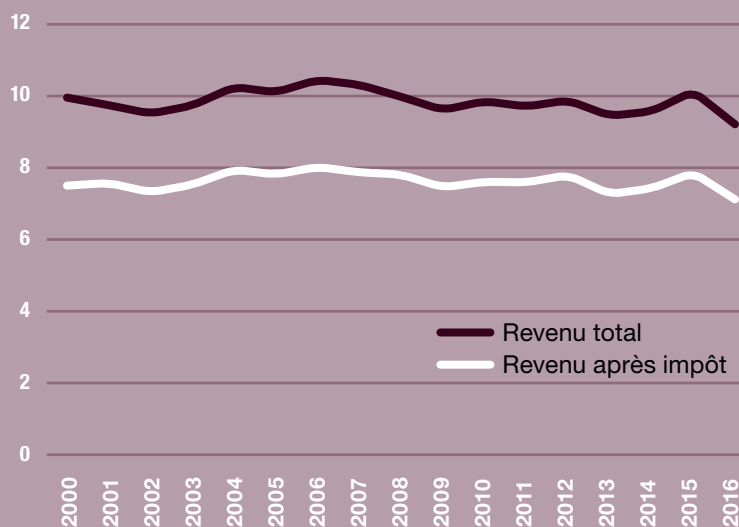
Le 1 % au Québec

Au lieu d'utiliser la méthode des quintiles, on pourrait prendre en considération le revenu de la tranche la plus riche de 1 % de la population par rapport au revenu des 99 % restants. Selon cette analyse, le revenu des plus riches est en nette progression par rapport au revenu de la très grande majorité de la population.

En absolu, il est vrai que les revenus du 1 % ont crû plus rapidement en dollars absolus. Mais lorsque l'on considère le ratio du 1 % sur 99 %, ce ratio demeure assez stable depuis le début des années 2000. Oui, le 1 % est plus riche, mais le 99 % aussi. Le graphique 12 présente cette évolution.

Graphique 12

Ratio du revenu moyen du 1 % le plus riche sur le 99 %



Source : Statistique Canada, Tableau : 11-10-0056-01

Le Québec est parmi les provinces les plus égalitaires au Canada après impôt et redistribution, mais il ne s'y trouve pas nécessairement moins de pauvreté. Le Québec, on peut le simplifier ainsi, s'occupe bien des personnes en situation de pauvreté en assurant adéquatement la redistribution de la richesse, mais ne réussit pas, selon les mêmes méthodes, à en réduire la proportion.

L'une des manières de s'assurer que les personnes en situation de pauvreté puissent s'en sortir est de maintenir des conditions favorables à la mobilité sociale. À ce chapitre, le Québec semble bien faire. Une bonne mobilité sociale permet aux personnes en situation de pauvreté de monter la marche vers la classe moyenne, peu importe la hauteur de celle-ci.

ACCÉDER À LA CLASSE MOYENNE : LA MOBILITÉ SOCIALE AU QUÉBEC

Au Québec, les personnes qui grandissent en situation de pauvreté ont accès à la classe moyenne ou riche dans une proportion de 72,2 %. *A contrario*, 27,8 % des personnes qui ont grandi en situation de pauvreté au Québec le sont également à l'âge adulte. Pour les enfants qui ont grandi dans la classe aisée, 14,1 % sont désormais en situation de pauvreté¹⁹. **Le Québec ne fait pas mieux que ses voisins canadiens, mais demeure un endroit avec une bonne mobilité sociale.** Il est donc possible de sortir de la pauvreté au Québec.

Le prisme de la mobilité sociale, c'est-à-dire la possibilité d'une personne de monter ou descendre dans l'échelle des revenus indépendamment de son origine économique permet de mesurer cette facilité de « s'en sortir ».

On peut mesurer la mobilité sociale de plusieurs façons, entre autres :

- Par l'indicateur de l'élasticité intergénérationnelle des revenus (EIR), qui s'exprime en pourcentage et qui représente le niveau des revenus des enfants explicable par celui de leurs parents. Plus cet indicateur est élevé, plus le revenu des enfants dépend de ceux des parents, donc moins il y a de mobilité sociale;
- Par la méthode des quintiles (ou déciles, dépendamment du niveau désiré de précision). Il s'agit de voir dans quel quintile de revenus se trouve l'enfant selon le quintile de ses parents. Par exemple, dans une société avec une mobilité sociale parfaite, tous les enfants du premier quintile seraient distribués également dans l'ensemble des quintiles. *A contrario*, dans une société sans mobilité, les enfants se retrouveraient entièrement dans le même quintile que celui de leurs parents.

Dans le cadre de ce rapport, nous allons utiliser les deux méthodes²⁰.

La classe moyenne

Comme pour le taux de pauvreté, il n'y a pas de définition consensuelle de ce qu'est la classe moyenne. Cette notion demeure assez subjective. On présume que les personnes de cette classe ne sont ni pauvres, ni riches.

Delorme et Saint-Cerny (2014)²¹ ont proposé deux définitions économiques :

- Définir les déciles ou quintiles centraux de la distribution des revenus : on définit que les revenus de la classe moyenne représentent 60 % de l'ensemble des revenus situés autour de la médiane : les plus pauvres sont dans le premier 20 % et les plus riches dans le dernier 20 % ;
- Une méthode semblable, utilisée par l'OCDE, se sert des revenus situés entre 75 % de la valeur de la médiane et 125 ou 150 % de la valeur de celle-ci.

Nous nous permettons de souligner le caractère aléatoire de ces méthodes. Dans ce rapport, nous utiliserons la méthode des quintiles, afin de mieux capter le nombre de personnes qui sortent du quintile le plus pauvre pour migrer vers ceux de la classe moyenne (les quintiles 2, 3 et 4) ou de la classe supérieure (le 5^e quintile). L'annexe C présente des résultats plus détaillés par déciles. Le but est de distinguer les classes économiques en situation de pauvreté de celles qui ne le sont pas.

19 On fait l'approximation que le premier quintile de revenu comprend les personnes en situation de pauvreté. Nous comprenons que c'est une approximation.

20 Nous utilisons aussi deux bases de données : une qui provient de Miles Corak et du projet Equality of Opportunity qui inclut des données jusqu'en 2016, et une deuxième constituée à partir de la base de données des revenus intergénérationnels de Statistique Canada et de calculs de l'IDQ qui permet de comparer le revenu des enfants en 2007 à ceux de leurs parents en 1986.

21 Delorme & Saint-Cerny, 2014.

En 2017²², nous avons présenté le concept de mobilité sociale pour l'ensemble du Québec dans une perspective générale. Pour approfondir cette analyse, nous présentons la distribution des revenus de 2007 des enfants selon la distribution des revenus de leurs parents en 1986 (la cohorte accessible à l'époque pour l'analyse – ces enfants avaient entre 16 et 19 ans). Ces données permettent de mesurer sur vingt ans vers quel quintile les enfants des parents pauvres ont migré. La pauvreté « colle-t-elle » aux enfants élevés dans des conditions moins privilégiées? A-t-on accès à la classe moyenne lorsqu'on est pauvre au Québec?

Le tableau 2 présente la distribution selon les quintiles (l'annexe C présente la même distribution, mais selon les déciles, plus précis) du revenu des enfants par rapport à celui de leurs parents (quand les enfants étaient adolescents).

Tableau 2

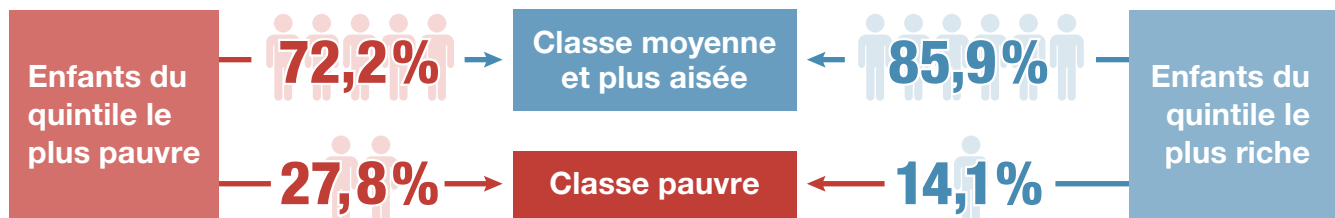
Pourcentage du revenu des enfants (alors âgés de 16 à 19 ans) par quintile de revenu en comparaison de celui de leurs parents au Québec (2007 sur 1986)

QUÉBEC		(en 2007)				
		plus pauvre				plus riche
		1	2	3	4	5
plus pauvre (en 1986)	1	27,8	24,6	20,3	15,8	11,6
	2	22,5	22,6	21,0	18,7	15,2
	3	19,4	20,6	21,0	20,7	18,2
	4	16,9	18,0	20,4	22,3	22,4
	5	14,1	14,4	17,4	22,1	32,2

Sources : Base de données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu de Statistique Canada; calculs de l'Institut du Québec.

Ce qui veut dire :

Figure 1



Source : Institut du Québec.

Ainsi, au Québec, 27,8 % des enfants issus de ménages où le revenu des parents se trouvait dans le quintile le moins bien nanti (le 1^{er}) sont à leur tour dans ce quintile en 2007. À l'autre extrême, 32,2 % des enfants des personnes les plus riches sont eux-mêmes dans le quintile le plus riche une fois leur carrière entamée. Le cadran supérieur droit du tableau montre que seulement 11,6 % des enfants qui ont grandi dans le quintile le moins fortuné ont réussi à passer à la catégorie des 20 % des plus fortunés, alors que 14,1 % des enfants plus aisés ont un revenu qui se situe dans le quintile le plus pauvre²³. Si ce portrait démontre une certaine mobilité sociale, il confirme aussi le maintien des faibles de revenus d'une génération à l'autre. Malgré tout, 72,2 % des enfants du quintile le plus pauvre sont passés dans la classe moyenne ou riche.

La comparaison avec les chiffres canadiens (qui comprennent ceux du Québec) montre une situation assez semblable. Le tableau 3 présente les chiffres canadiens. La différence très marginale entre les chiffres canadiens et québécois laisse entendre que le Québec a une mobilité sociale basée sur le revenu semblable à celle du Canada et ne fait pas mieux ou pire pour s'assurer que les enfants de parents en situation de pauvreté ne le soient pas également.

22 Scarfone, Côté, Gosselin et Homsy, 2017.

23 Une mobilité parfaite signifierait que le fait de naître dans le quintile le plus pauvre n'a pas d'influence sur le revenu futur, donc que la probabilité de se trouver dans chacun des cinq quintiles une génération plus tard est de 20 %. C'est dans ce sens que la probabilité de 11,6 % de passer du Q1 au Q5 est spectaculaire : elle laisse entendre que le fait de naître dans le Q1 réduit de près de 40 % la probabilité de passer au quintile le plus riche comparativement à la moyenne [(20-11,6)/20 = 40 %].

Tableau 3

Pourcentage du revenu des enfants (alors âgés de 16 à 19 ans) par quintile de revenu en comparaison de celui de leurs parents au Canada (2007 sur 1986)

CANADA		plus pauvre (en 2007) plus riche				
		1	2	3	4	5
plus pauvre (en 1986) plus riche	1	27,8	24,1	19,4	16,3	12,7
	2	22,3	22,5	21,1	19,1	15,1
	3	19,1	20,6	21,3	21,0	18,2
	4	16,7	18,3	20,5	22,3	22,4
	5	14,2	14,7	17,9	21,5	31,8

Sources : Base de données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu de Statistique Canada; calculs de l'Institut du Québec.

Pour bien comprendre la performance québécoise et canadienne, on peut la comparer à celle des États-Unis, l'un des pays développés où l'on observe le moins de mobilité sociale. Évidemment, le Québec s'y compare avantageusement. Le tableau 4 illustre la réalité américaine. À la différence du Québec, plus d'enfants de parents pauvres aux États-Unis le sont eux également : une différence de près de six points de pourcentage. À l'inverse, les enfants de parents riches demeurent parmi les riches plus souvent aux États-Unis qu'au Québec.

Tableau 4

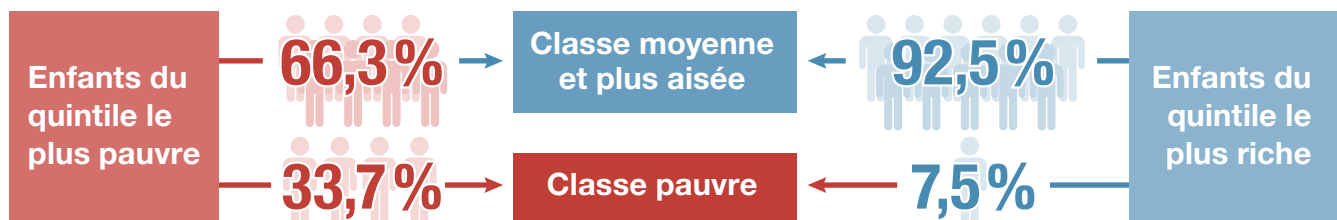
Pourcentage du revenu des enfants (nés entre 1980 et 1982) par quintile de revenu en comparaison de celui des parents, aux États-Unis

ÉTATS-UNIS		plus pauvre plus riche				
		1	2	3	4	5
plus pauvre plus riche	1	33,7	24,2	17,8	13,4	10,9
	2	28,0	24,2	19,8	16,0	11,9
	3	18,4	21,7	22,1	20,9	17,0
	4	12,3	17,6	22,0	24,4	23,6
	5	7,5	12,3	18,3	25,4	36,5

Source : The Equality of Opportunity Project, <http://www.equality-of-opportunity.org/data/>

Ce qui veut dire :

Figure 2



Source : Institut du Québec.

La différence est notable : 33,7 % des enfants qui ont grandi en situation de pauvreté le sont toujours à l'âge adulte. On doit conclure qu'il existe dans le filet social canadien de l'ensemble des provinces des éléments qui permettent l'ascension économique des personnes plus pauvres.

La mobilité sociale dans les régions du Québec

Rappelons que, dans le rapport de 2017, nous avons souligné que Montréal avait certains défis en termes de mobilité sociale, en comparaison avec Toronto ou Vancouver. Ces dernières villes donnent de meilleures perspectives d'ascension sociale à leur population que Montréal aux Montréalais. Les enfants de Montréal ont une plus grande probabilité d'appartenir à la classe socioéconomique de leurs parents que les enfants des régions ou de Québec. L'élasticité intergénérationnelle des revenus (EIR) est de 22 % pour Montréal alors qu'elle est de 20 et de 18 % respectivement pour Toronto et Vancouver.

Par quartier, la réalité est aussi différente. Lorsqu'on utilise l'EIR selon les limites en vigueur en 1986, l'image de Montréal est plus diversifiée. Des quartiers comme Outremont ou une ville comme Westmount ont beaucoup moins de mobilité économique que Montréal-Est ou Dorval. Le tableau 5 présente la mobilité selon l'EIR pour l'île de Montréal.

Tableau 5

Répartition de l'EIR par quartier en 2008 (limites territoriales de 1986)

Villes ou quartiers de l'Île de Montréal (limites de 1986)	EIR
Saint-Pierre	0,10
Hampstead	0,12
Sainte-Genève	0,12
Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard	0,14
Kirkland	0,15
Montréal-Est	0,15
Dorval	0,16
Beaconsfield	0,16
Pointe-Claire	0,17
Lasalle	0,17
Pierrefonds	0,17
Saint-Léonard	0,19
Dollard-des-Ormeaux	0,20
Roxboro	0,20
Montréal-Ouest	0,21
Anjou	0,21
Baie-d'Urfé	0,21
Montréal-Nord	0,22
Senneville	0,22
Sainte-Anne-de-Bellevue	0,22
Mont-Royal	0,23
Verdun	0,23
Lachine	0,24
Saint-Laurent	0,25
Côte-Saint-Luc	0,25
Westmount	0,25
Montréal (limites de 1986)	0,26
Outremont	0,29

Source : Corak, 2017

Comme pour les quartiers montréalais, certaines MRC présentent une meilleure mobilité que d'autres. D'après le pourcentage de personnes nées dans le quintile le plus pauvre et qui en sont sorties (rappelons que c'est 72,2 % pour l'ensemble du Québec), plusieurs MRC ont une mobilité quasi parfaite (Lévis, Bellechasse ou Charlevoix) et d'autres ont beaucoup moins de mobilité (Shawinigan, Haute-Gaspésie ou Trois-Rivières).

Le tableau 6 présente la probabilité qu'un enfant vivant dans le 1^{er} quintile en 1986 soit dans le quintile 2, 3, 4 ou 5 en 2008, par MRC.

Tableau 6

Probabilité qu'un enfant élevé dans le quintile le plus pauvre se hisse dans la classe moyenne ou supérieure (1986 par rapport à 2016)

MRC	Probabilité de passer de Q1 à Q2, 3, 4, 5 (%)	MRC	Probabilité de passer de Q1 à Q2, 3, 4, 5 (%)
Lévis	79,8	Longueuil	71,4
Bellechasse	79,7	Charlevoix-Est	71,3
L'Île-d'Orléans	78,7	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	71,2
Portneuf	77,9	Drummond	71,1
L'Islet	77,4	La Haute-Côte-Nord	71,1
Charlevoix	77,0	Manicouagan	71,1
Le Val-Saint-François	76,7	Minganie	71,1
Les Sources	76,7	Sept-Rivières	71,1
Les Etchemins	76,3	Coaticook	70,8
Acton	75,9	Joliette	70,8
L'Érable	75,2	Memphrémagog	70,8
Les Appalaches	75,2	Rouyn-Noranda	70,4
Lotbinière	75,2	Témiscamingue	70,4
Rouville	75,1	Gatineau	70,2
Beauharnois-Salaberry	75,0	Le Haut-Saint-François	70,1
La Vallée-du-Richelieu	75,0	Le Haut-Saint-Laurent	70,1
Les Maskoutains	75,0	La Tuque	70,0
Marguerite-D'Youville	75,0	Mékinac	70,0
Abitibi	74,9	Les Collines-de-l'Outaouais	69,6
Abitibi-Ouest	74,9	Papineau	69,6
Beauce-Sartigan	74,9	La Rivière-du-Nord	69,5
La Nouvelle-Beauce	74,9	Les Laurentides	69,5
Robert-Cliche	74,9	Les Moulins	69,5
Vallée-de-l'Or	74,9	Les Pays-d'en-Haut	69,5
Brome-Mississquoi	74,4	Pontiac	69,5
Le Granit	74,4	Sherbrooke	69,5
La Mitis	74,3	Thérèse-de-Blainville	69,5
Rimouski-Neigette	74,3	D'Autray	69,1
Laval	74,2	La Matanie	69,1
Lac-Saint-Jean-Est	74,0	L'Assomption	68,7
Le Domaine-du-Roy	73,9	Antoine-Labelle	68,4
Maria-Chapdelaine	73,9	Argenteuil	68,3
Arthabaska	73,8	Montréal	67,9
Montmagny	73,7	La Vallée-de-la-Gatineau	67,8
Bécancour	73,6	Avignon	66,7
Nicolet-Yamaska	73,6	Bonaventure	66,7
Pierre-de-Saurel	73,5	Le Rocher-Percé	66,7
La Côte-de-Beaupré	73,4	La Côte-de-Gaspé	66,1
Roussillon	73,4	La Matapédia	66,0
La Jacques-Cartier	73,1	Matawinie	65,6
Québec	73,1	Montcalm	65,6
Deux-Montagnes	73,0	Maskinongé	65,3
Les Basques	73,0	Shawinigan	64,2
Mirabel	73,0	Trois-Rivières	64,2
Rivière-du-Loup	73,0	Administration régionale Kativik	63,6
Vaudreuil-Soulanges	73,0	La Haute-Gaspésie	63,2
Le Haut-Richelieu	72,8	Caniapiscau	ND
La Haute-Yamaska	72,6	Eeyou Istchee	ND
Kamouraska	71,9	Jamésie	ND
Les Jardins-de-Napierville	71,8	Le-Golfe-du-Saint-Laurent	ND
Le Fjord-du-Saguenay	71,7	Les Chenaux	ND
Témiscouata	71,5	Saguenay	ND

Source : Corak, 2017 (Note : Certaines MRC n'ont pas les mêmes limites en 1986 qu'aujourd'hui. Certains choix ont été faits.)

Théoriquement, elles bénéficient de la même redistribution de la richesse et du même filet social. En réalité, certaines MRC ont des caractéristiques différentes qui pourraient favoriser une meilleure mobilité économique.

Les caractéristiques des régions où il semble plus facile de sortir de la pauvreté

Dans le cadre de cette analyse, nous cherchions à déterminer quelles étaient les caractéristiques socioéconomiques de certaines régions où la mobilité sociale était plus élevée. Nous avons collé les données du recensement de 1986, le point de départ, sur les limites géographiques d'aujourd'hui. La mobilité étant un concept temporel, l'état des lieux pendant les années qui ont vu grandir les enfants analysés aujourd'hui a influencé la mobilité de ceux-ci²⁴. Ce sont donc les réalités socioéconomiques de l'époque qui sont analysées.

Il ne faut pas induire des causalités. L'existence d'une donnée socioéconomique et d'une bonne mobilité sociale n'indique pas un lien causal direct entre la donnée en question et la mobilité. L'IDQ s'est limité à calculer des corrélations entre des caractéristiques socioéconomiques et la mobilité sociale. En aucun cas, il faut conclure qu'il suffit d'intervenir sur ces caractéristiques pour arriver à une plus grande mobilité.

Les caractéristiques suivantes ont une relation positive avec une bonne mobilité sociale :

- Un revenu médian plus élevé
- Un meilleur accès au logement abordable
- Des inégalités moins marquées
- Un plus faible apport des transferts fédéraux
- Une plus faible concentration géographique de ménages à faible revenu
- Un taux de décrochage scolaire plus faible
- Une plus grande diplomation universitaire
- Un taux de divorce inférieur pour les MRC d'une certaine taille
- Un nombre moins élevé de personnes seules
- Un taux élevé d'activité des hommes de 25 ans et plus
- Pour les MRC plus peuplées, un taux d'activité élevé des femmes de 25 ans et plus
- Un ratio moins élevé de femmes monoparentales
- Un plus grand nombre d'hommes ayant un emploi à temps plein
- Une plus grande proportion d'emplois dans le secteur manufacturier pour les MRC de petite taille
- Un meilleur accès à la propriété

Ainsi, les MRC qui possédaient ces caractéristiques en 1986 ont ensuite présenté une meilleure mobilité sociale. L'annexe D présente en détail les relations significatives. L'annexe E présente les résultats non concluants. Nous avons effectivement constaté avec un certain étonnement que plusieurs variables socioéconomiques ne semblaient pas avoir de lien avec la probabilité de sortir du quintile le plus pauvre : l'importance du bassin d'immigrants; l'importance du bassin d'immigrants récents; la connaissance du français ou de l'anglais comme langue maternelle; le fait de détenir ou non la citoyenneté canadienne; la concentration de la richesse au sein d'une MRC; l'obtention de diplômes en sciences appliquées; la taille des familles; le taux de participation aux élections provinciale de 1985, une approximation de l'engagement civique; et, la mobilité géographique au sein ou hors des MRC. Il faut remarquer que dans certains cas, notamment pour les caractéristiques liées à l'immigration, à la langue, et à la citoyenneté, qu'il y a bien peu de variabilité hormis les régions de Montréal et Laval en 1986.

²⁴ Les données du dernier recensement pourront être liées dans 30 ans aux enfants qui grandissent dans ces régions aujourd'hui. Il faut comprendre ainsi que le Québec de 1986 n'est pas le Québec d'aujourd'hui : le filet social est différent tout comme les relations sociales. Il ne faut donc pas s'étonner de certaines aberrations statistiques dans les données des MRC : ces données représentent une réalité vieille de 30 ans.

CONCLUSION ET RÉFLEXION

La société québécoise est parmi les plus riches au monde. Son régime démocratique est l'un des plus anciens et elle connaît une relative paix sociale. Fermement ancré dans l'Amérique moderne, le Québec donne à chacun la chance de se réaliser pleinement. Au lieu du rêve américain, on devrait, en fait, parler du rêve canadien et québécois.

Cette réalité, a, cependant, un coût : une fiscalité plus lourde, qui fait que la proportion des personnes pauvres est stable. Elle est ni supérieure, ni inférieure à ce qu'elle est dans le reste du Canada. Cette fiscalité ne permet pas nécessairement aux personnes moins nanties de se sortir de la pauvreté plus rapidement qu'ailleurs au Canada.

Le système de redistribution de la richesse qui permet de compenser les inégalités plus grandes dues aux revenus de marché fait de la société québécoise l'une des plus égalitaires au monde et au Canada.

Si le Québec est parmi les sociétés les plus mobiles au monde, la mobilité n'y est ni pire ni meilleure que dans le reste du Canada. Cette mobilité sociale est importante pour que chacun puisse réaliser son plein potentiel. Dans un monde idéal, une personne ne doit pas être entravée par les obstacles rattachés à sa classe économique à la naissance.

Les politiques du Québec ont réussi en partie leur objectif : il y a une proportion stable de personnes en situation de pauvreté à travers le temps, il y a des inégalités économiques contrôlées et une mobilité sociale semblable à ce que l'on observe ailleurs au Canada, au prix d'une plus grande redistribution de la richesse. Mais une réflexion reste à faire sur nos méthodes, et politiques pour aider les Québécois démunis à se sortir de la pauvreté, car ils ne semblent pas s'en sortir plus vite qu'ailleurs et ils y demeurent parfois plus longtemps.

REMERCIEMENTS

L'IDQ tient à remercier

Catherine Haeck,
professeure au Département de
Sciences économiques de l'UQAM

et

Jean-Michel Cousineau,
professeur à l'École des relations industrielles
de l'Université de Montréal

pour leurs commentaires sur ce rapport.

ANNEXE A

BIBLIOGRAPHIE

Biblarz, T. J., A. E. Rattery, et A. Bucur. « Family Structure and Social Mobility », *Social Forces*, 1997, p. 1319-1341.

Burgoon, B., S. van Noort, M. Rooduijn et G. Underhill. « Radical Right Populism and the Role of Positional Deprivation and Inequality », *Economic Policy*, 67th Economic Policy Panel Meeting, Zurich, 2018, p. 53.

Chaire de la fiscalité et des finances publiques.

Bulletin de la fiscalité au Québec en 2019, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2019.

Corak, M. *Divided Landscape of Economic Opportunity: the Canadian Geography of Intergenerational Income Mobility*, Université d'Ottawa, 2017.

Crespo, S. « L'écart de faible revenu », *Données sociodémographiques en bref*, février 2019, Québec, Institut de la statistique du Québec.

Delorme, F., et S. Saint-Cerny, S. *La classe moyenne au Québec s'érode-t-elle vraiment? Contour et évolution*, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2014.

Dobbs, R. *Poorer Than Their Parents? Flat of Falling Incomes in Advanced Economies*, McKinsey Global Institute, 2016.

Gouvernement du Québec. *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*, Québec, 2017.

Güell, M., M. Pellizzari, G. Pica et J. V. Mora. « Correlating Social Mobility and Economic Outcomes », *CSEF Working Papers*, Centre for Studies in Economics and Finance, 2015.

Krueger, A. *The Rise and Consequences of Inequality in the United States*, 2012.
Récupéré sur https://obamawhitehouse.archives.gov/sites/default/files/krueger_cap_speech_final_remarks.pdf.

Le Conference Board du Canada. *Pauvreté*, 2018. Consulté le 1^{er} octobre 2019, sur How Canada Performs : <https://www.conferenceboard.ca/hcp/provincial-fr/society-fr/poverty-fr.aspx>.

Massey, D., G. A. Condran et N. Denton. « The Effect of Residential Segregation on Black Social and Economic Well-Being », *Social Forces*, 1987, p. 29-56.

Noreau, J. « La pauvreté au Québec, une réalité encore présente », *Études économiques, Desjardins*, 2017.

O'Connor, N. « Three Connections between Rising Economic Inequality and the Rise of Populism » *Irish Studies in International Affairs*, 2017, p. 29-43.

Scarfone, S., J.-G. Côté, F. Gosselin et M. Homsy. *Le Québec est-il égalitaire? Étude de la mobilité sociale et de l'égalité du revenu au Québec et au Canada*, Montréal, Institut du Québec, 2017.

Sharkey, P. *Rich Neighborhood, Poor Neighborhood: How Segregation Threatens Social Mobility*, Brookings Institute, 2013.

ANNEXE B

SEUILS DE FAIBLE REVENU SELON LA MPC EN 2016

Tableau 1

Seuils de faible revenu selon la MPC par type de collectivité rurale ou urbaine et la taille de l'unité familiale, Québec, 2016

	2016 (\$)
1 personne	
Régions rurales	17 312
Moins de 30 000 habitants	17 357
30 000 à 99 999 habitants	16 485
100 000 à 499 999 habitants	16 974
RMR de Québec	17 270
RMR de Montréal	17 714
2 personnes	
Régions rurales	24 483
Moins de 30 000 habitants	24 547
30 000 à 99 999 habitants	23 313
100 000 à 499 999 habitants	24 004
RMR de Québec	24 423
RMR de Montréal	25 051
3 personnes	
Régions rurales	29 985
Moins de 30 000 habitants	30 063
30 000 à 99 999 habitants	28 553
100 000 à 499 999 habitants	29 399
RMR de Québec	29 913
RMR de Montréal	30 682
4 personnes	
Régions rurales	34 624
Moins de 30 000 habitants	34 714
30 000 à 99 999 habitants	32 970
100 000 à 499 999 habitants	33 947
RMR de Québec	34 540
RMR de Montréal	35 428
5 personnes	
Régions rurales	38 711
Moins de 30 000 habitants	38 811
30 000 à 99 999 habitants	36 862
100 000 à 499 999 habitants	37 954
RMR de Québec	38 617
RMR de Montréal	39 610
6 personnes	
Régions rurales	42 406
Moins de 30 000 habitants	42 516
30 000 à 99 999 habitants	40 380
100 000 à 499 999 habitants	41 576
RMR de Québec	42 303
RMR de Montréal	43 390

ANNEXE C

RÉSULTATS PAR DÉCILES

Tableau 1

Pourcentage des revenus des enfants par déciles de revenus en comparaison avec celui de leurs parents au Québec

		(en 2007)										
		plus pauvre					plus riche					
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
DÉCILE DES PARENTS (1986)	plus pauvre	1	15,9	13,7	13,3	11,9	10,3	9,6	7,7	7,1	5,8	4,7
	2	13,3	12,7	11,8	12,1	10,5	10,1	8,6	8,2	7,3	5,4	
	3	11,4	12,0	11,5	11,6	10,9	9,9	9,3	8,9	8,2	6,3	
	4	11,0	10,5	11,4	10,7	10,8	10,4	10,1	9,1	9,2	6,7	
	5	9,4	10,6	10,5	10,7	10,6	10,7	10,5	10,0	9,0	7,9	
	6	9,0	9,8	10,0	10,0	10,1	10,5	10,5	10,4	10,8	8,7	
	7	8,7	8,9	9,2	9,6	10,1	10,4	11,0	11,2	10,6	10,2	
	8	8,0	8,2	8,4	8,8	9,9	10,4	11,0	11,3	12,2	11,7	
	9	7,1	7,3	7,7	8,2	9,0	10,1	10,7	12,2	13,2	14,5	
	10	6,8	6,9	6,2	6,6	7,4	8,2	10,0	11,3	13,1	23,5	
plus riche												

Sources : base de données Intergenerational Income Database de Statistique Canada ; calculs de l'Institut du Québec.

** excluant ceux qui font moins de 10 000 \$ en 2007

ANNEXE D

DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES CORRÉLÉES À UNE MEILLEURE MOBILITÉ SOCIALE

Les caractéristiques socioéconomiques analysées

Plusieurs chercheurs ont tenté de lier des caractéristiques socioéconomiques et la mobilité sociale. Les auteurs américains ont étudié la ségrégation raciale comme barrière à la mobilité²⁵: la concentration géographique d'une population selon son identification raciale est associée à une réduction de la mobilité.

L'éducation est aussi associée à une meilleure mobilité : des personnes ayant une meilleure instruction ont plus de chances de sortir de la pauvreté. La forme des familles (monoparentale, nucléaire, nombre d'enfants) semble aussi avoir une influence²⁶. La participation civique est pour certains un autre signe d'une société plus égalitaire.

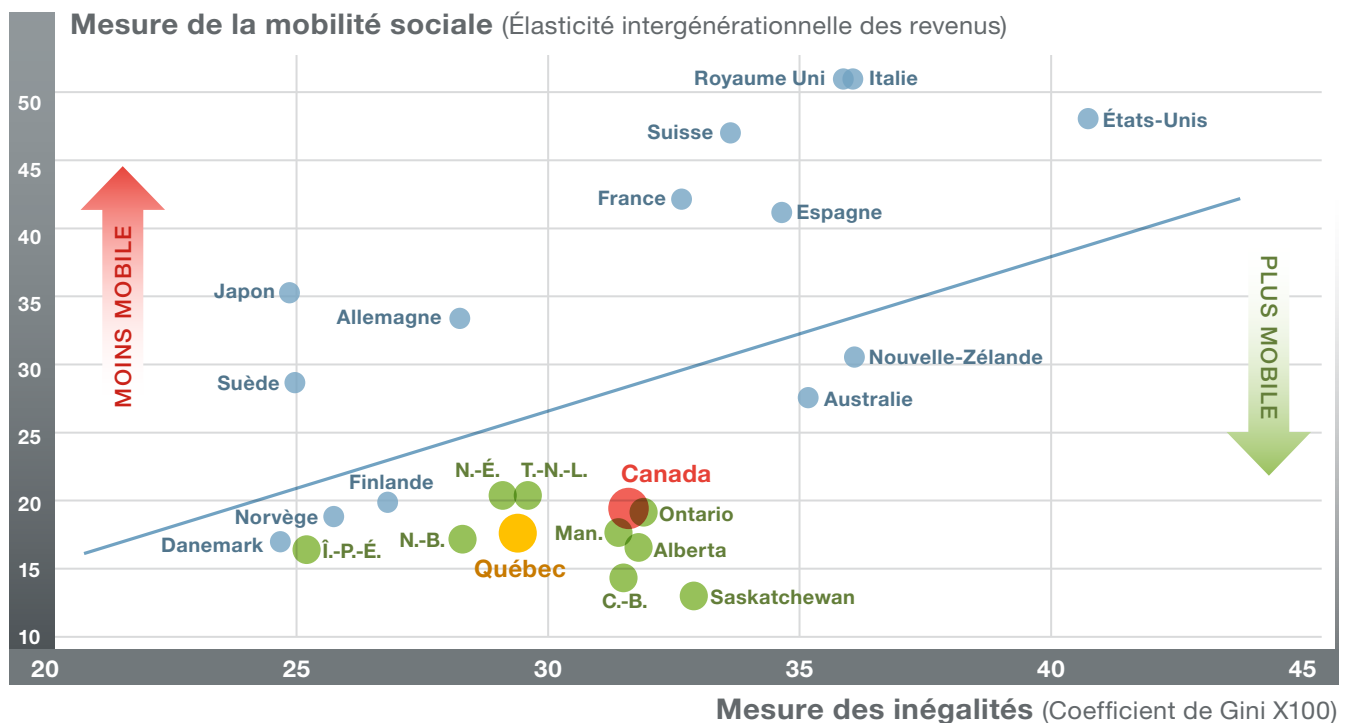
Finalement, selon la littérature, la corrélation la plus claire qui existe entre la mobilité sociale et une caractéristique sociale est la présence d'inégalités économiques²⁷. Cette corrélation a donné naissance à la courbe dite de *Gatsby le Magnifique* («*Great Gatsby Curve*») ²⁸ que nous avons présentée dans le rapport de 2017²⁹. Plus le coefficient de Gini est élevé (donc, plus il y a d'inégalités économiques), plus l'EIR est élevée (donc moins il y a de mobilité).

Le graphique 1 reprend cette courbe pour les provinces canadiennes et certains pays de l'OCDE. Pour se retrouver dans une position plus favorable, il faut que la donnée se rapproche du cadran en bas à gauche. Plus celle-ci est élevée et à droite, moins la région se trouve dans une situation favorable du point de vue des inégalités et de la mobilité sociale. Le Québec est assez bien positionné, comparativement à l'Italie ou aux États-Unis.

Graphique 1

Élasticité intergénérationnelle des revenus dans le monde, incluant les provinces canadiennes

en % du revenu d'un individu attribuable à celui de ses parents une génération plus tôt



Sources : Miles Corak (2013), Institut du Québec

25 Par exemple: Massey, Condran, & Denton, 1987 ou Sharkey, 2013.

26 Biblarz, Rattery, & Bucur, 1997

27 Güell, Pellizzari, Pica, & Mora, 2015

28 Krueger, 2012

29 Scarfone, Côté, Gosselin et Homsy, 2017.

Face à ces constats de la littérature, nous avons analysé diverses données du recensement de 1986 en les associant à la probabilité de sortir du 1^{er} quintile, tel qu'estimé par Corak en 2017. Chaque MRC devient un cas qui permet de dégager ou non une relation entre diverses données socioéconomiques du Québec et la mobilité sociale.

Les données suivantes ont été analysées :

Tableau 1

REVENU ET INÉGALITÉS
Revenu médian
Personnes consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement
Ratio d'inégalité selon le revenu moyen et le revenu médian
Part du revenu provenant des transferts fédéraux
Concentration de la richesse (+50k en 1986)
CONCENTRATION DE CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES
% de personnes dont la langue maternelle est le français et/ou l'anglais
Ne détient pas la citoyenneté canadienne
% d'immigrants
% d'immigrants récents
% de personnes à faible revenu
ÉDUCATION
Taux de décrochage scolaire
Taux de diplômes universitaires
Taux de diplômes en sciences appliquées
SITUATION FAMILIALE ET SOCIOÉCONOMIQUE
Taux de divorce
Taux d'activité des hommes
Taux d'activité des femmes
Personnes seules
Familles nombreuses
% de femmes monoparentales
Part des employés hommes qui travaillent à temps plein
CAPITAL SOCIAL
Participation aux élections provinciales
Faible mobilité géographique
Proportion de travailleurs dans le secteur manufacturier
Taux de propriétaires

Naturellement, toutes ces données n'ont pas révélé une corrélation significative. Nous présentons l'ensemble des résultats non significatifs à l'annexe E. Dans ces analyses, nous distinguons Montréal (en rouge) et Québec (en bleu), et divisons en deux catégories les 96 autres MRC : 12 qui incluent une ville de taille moyenne (en vert)³⁰ et 84 sans ville de taille moyenne (en jaune).

30 Drummond, Francheville, Gatineau, la Rivière-du-Nord, la Vallée-de-l'Or, Laval, le Saguenay-et-son-Fjord, Lévis, Longueuil, Rimouski-Neigette, Sept-Rivières — Caniapiscou (regroupés par Statistique Canada aux fins de cet exercice) et Sherbrooke.

Les caractéristiques significatives

REVENU ET INÉGALITÉS

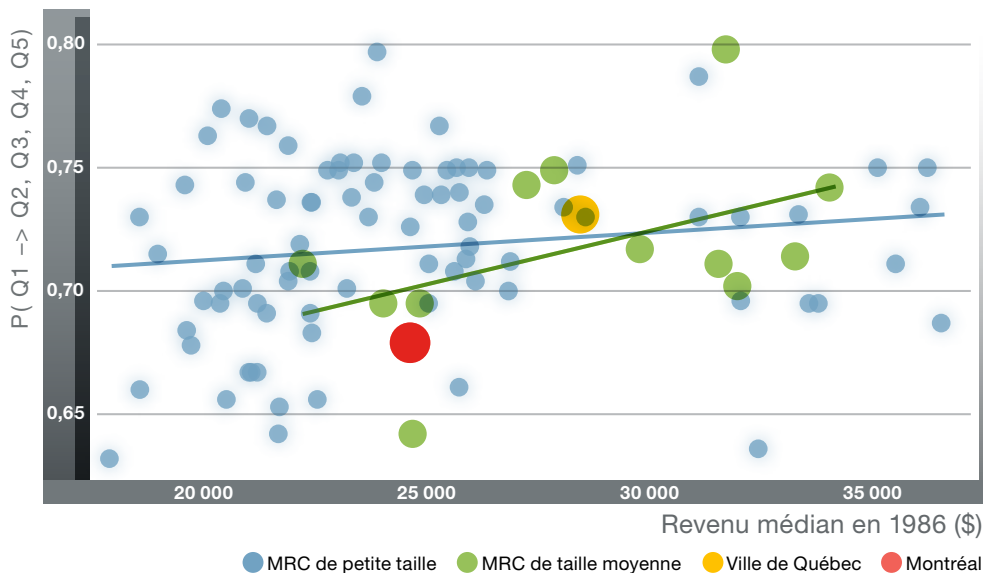
L'objectif est de vérifier à quel point les inégalités peuvent être liées à une plus ou moins grande probabilité de sortir du quintile le moins fortuné. Nous traiterons du revenu médian, de l'abordabilité des logements, du niveau des inégalités mesuré par le ratio du revenu moyen sur le revenu médian et de la proportion du revenu provenant de transferts fédéraux.

Revenu médian

En ce qui concerne la proportion de personnes qui ont réussi à passer du Q1 aux autres quintiles, on remarque une contribution plus que proportionnelle des MRC présentant des revenus médians plus élevés en 1986. Il existe une relation entre la présence d'un bon revenu en général dans les MRC en 1986 et l'accession à la classe moyenne. La relation est plus marquée pour les MRC de taille moyenne.

Graphique 2

Corrélation entre le revenu médian en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté (corr : 0,2)



Sources : Statistique Canada, Recensement de 1986 et Miles Corak, 2017

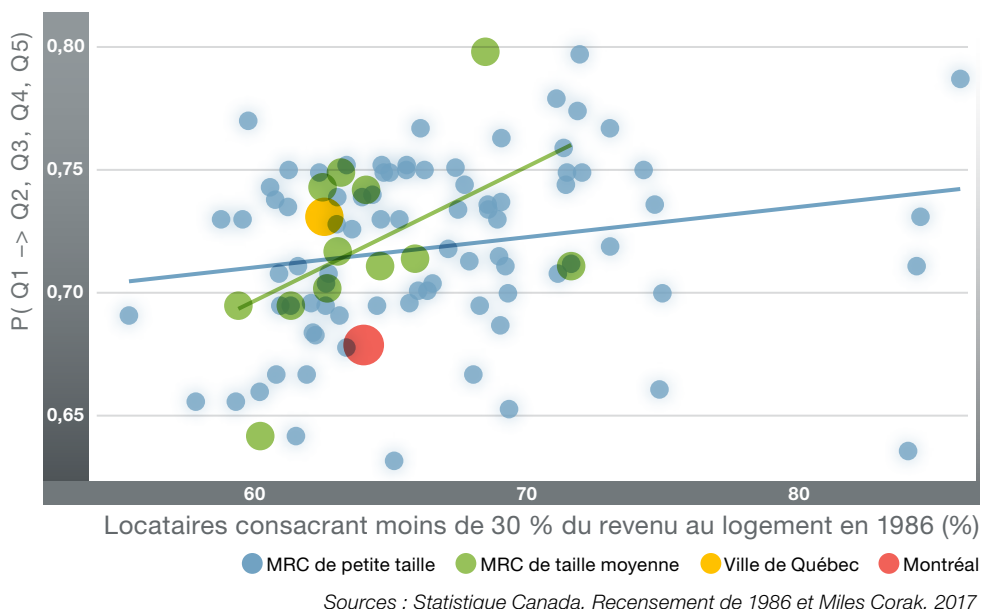
Proportion de personnes habitant dans un logement abordable

Un ménage devant consacrer une plus grosse proportion de son revenu au logement a moins de possibilités d'acheter d'autres biens et services, dont ceux qui pourraient améliorer les perspectives d'avenir de ses enfants. La Société canadienne d'hypothèques et de logement considère qu'« un logement est considéré comme abordable s'il coûte moins de 30 % du revenu avant impôt du ménage »³¹.

Il semble que l'abordabilité des logements dans une MRC soit positivement corrélée avec la probabilité de quitter le quintile le plus pauvre. Dans les MRC où la proportion de personnes devant affecter plus de 30 % du revenu au logement est plus grande, la probabilité que la deuxième génération reste dans le quintile le plus pauvre est aussi plus forte, surtout pour les MRC d'une certaine taille.

Graphique 3

Corrélation entre le taux d'abordabilité des logements en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté (corr : 0,2)



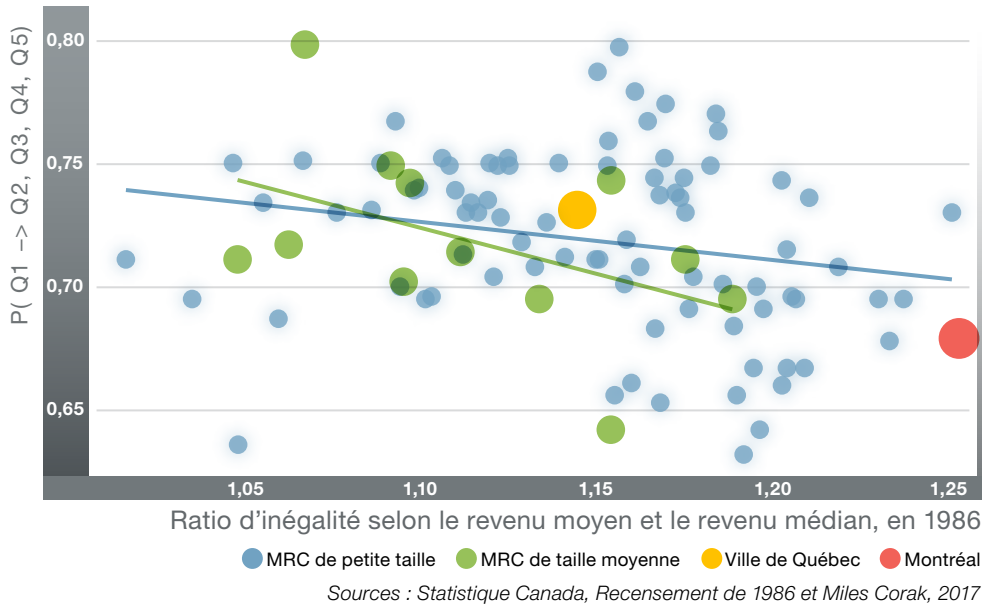
31 <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/developing-and-renovating/develop-new-affordable-housing/programs-and-information/about-affordable-housing-in-canada>.

INÉGALITÉS

Les recensements de 1986 et 2016 ne présentent pas de mesure des inégalités par MRC. Nous pouvons toutefois utiliser le ratio du revenu moyen par rapport au revenu médian pour obtenir une approximation du niveau des inégalités dans les MRC. Plus le ratio revenu moyen/revenu médian est élevé, plus les inégalités sont marquées.

Graphique 4

Corrélation entre le ratio d'inégalité selon le revenu moyen et le revenu médian en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté (corr : -0,3)



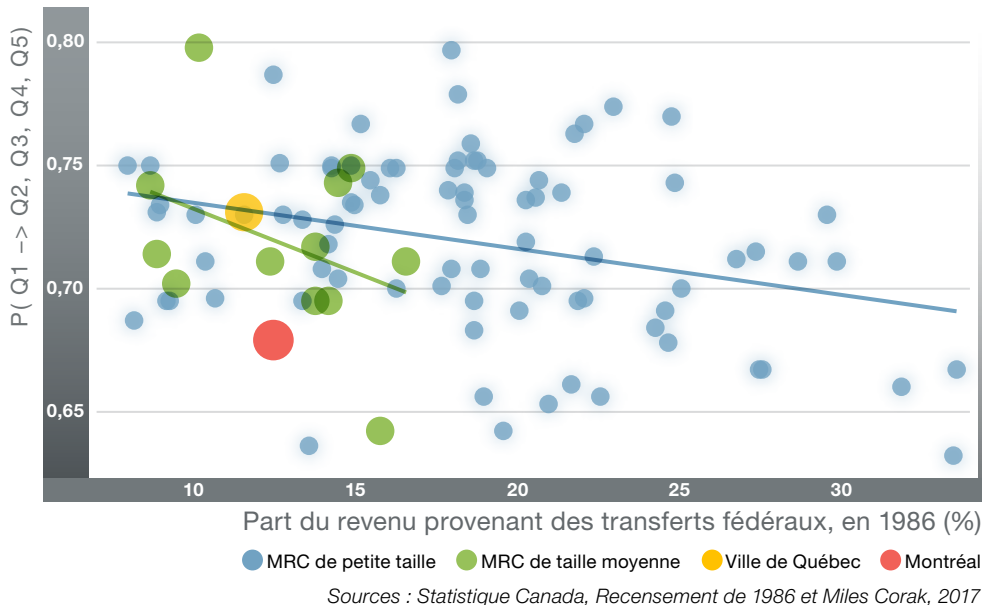
La relation observée est celle proposée par la courbe de *Gatsby le Magnifique* : une MRC présentant plus d'inégalités de revenu offre une moins grande probabilité que ses enfants du Q1 se trouvent dans un autre quintile à l'âge adulte.

Part du revenu provenant des transferts fédéraux

Une plus grande part du revenu provenant des transferts fédéraux est liée à une plus faible probabilité de sortir du quintile inférieur. On peut présumer que les personnes les plus pauvres reçoivent plus de transferts fédéraux. La relation semble plus importante pour les MRC de taille moyenne.

Graphique 5

Corrélation entre la part du revenu provenant des transferts fédéraux en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté (corr : -0,3)



CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES

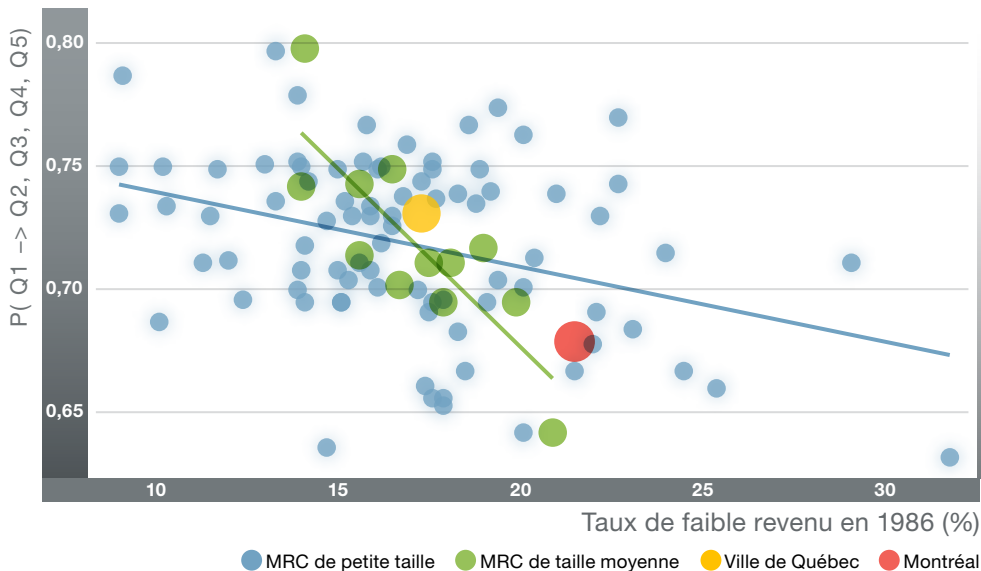
Dans cette section, nous discuterons d'une deuxième catégorie d'indicateurs, celle des caractéristiques socioéconomiques. Malheureusement, les données disponibles pour les MRC ne nous permettent pas de faire le même genre de tests de corrélation que les données américaines. Les données en la matière sont très limitées, et la possibilité de suivre plusieurs indicateurs sur ce thème devrait être une priorité.

Proportion de ménages à faible revenu

Les enfants du premier quintile provenant des MRC les moins fortunées ont moins de chance de sortir de ce quintile si leurs voisins sont considérés eux aussi comme étant à faible revenu.

Graphique 6

Corrélation entre le taux de faible revenu en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté (corr : -0,4)



Sources : Statistique Canada, Recensement de 1986 et Miles Corak, 2017

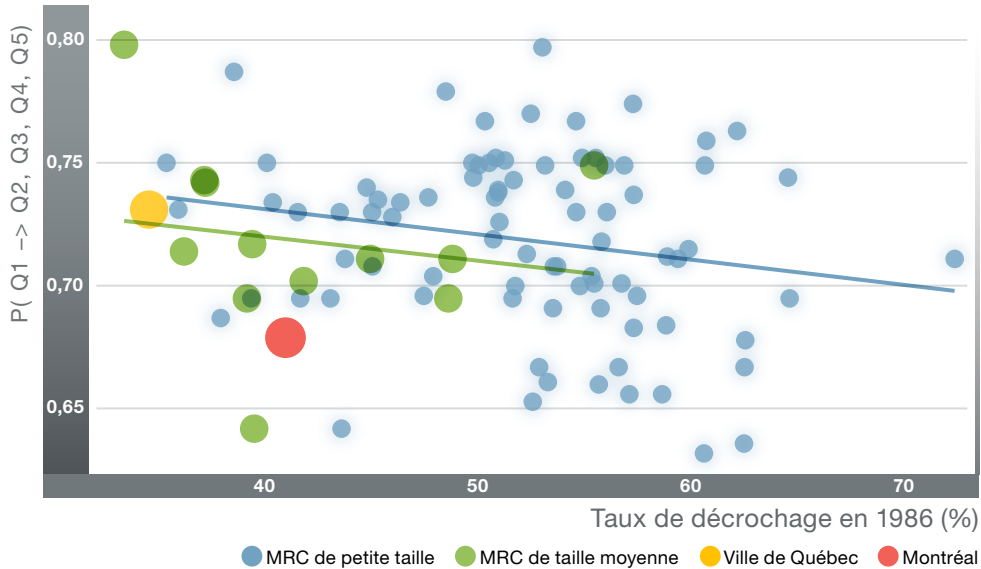
ÉDUCATION

Taux de décrochage scolaire

Plus une MRC présente un taux de décrochage scolaire élevé, plus la probabilité est faible que les enfants du premier quintile en sortent une génération plus tard³².

Graphique 7

Corrélation entre le taux de décrochage en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté (corr : -0,2)



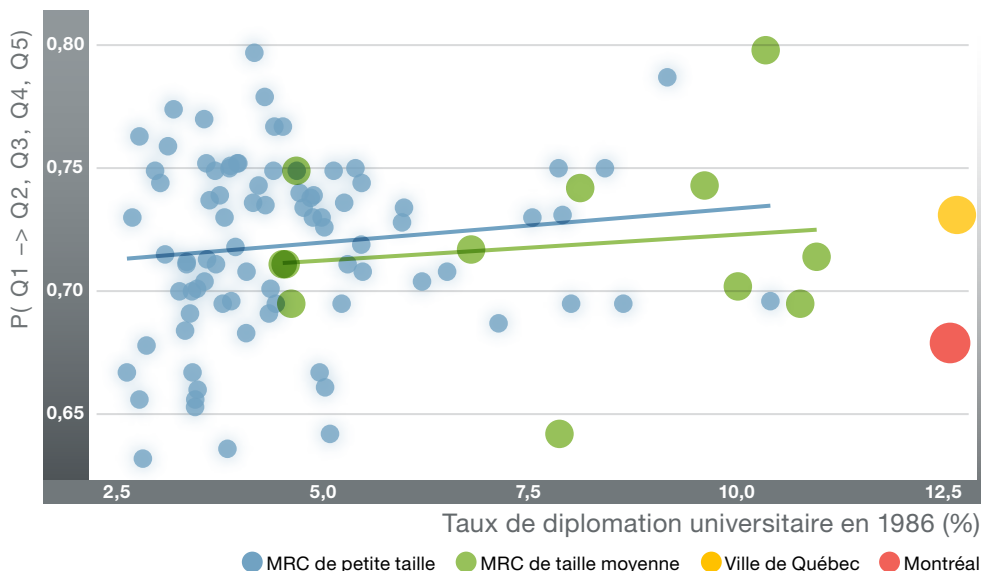
Sources : Statistique Canada, Recensement de 1986 et Miles Corak, 2017

Taux de diplômes universitaires

Dans les MRC où une plus grande proportion des habitants détenait un diplôme universitaire en 1986, les enfants du premier quintile avaient légèrement plus de chances de faire partie de la classe moyenne une génération plus tard. La relation demeure faible. Le taux de diplomation plus élevé des villes de Montréal et de Québec ne se traduit pas par une meilleure probabilité de sortir de la classe moins fortunée pour les enfants du 1^{er} quintile.

Graphique 8

Corrélation entre le taux de diplomation universitaire en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté (corr : 0,1)



Sources : Statistique Canada, Recensement de 1986 et Miles Corak, 2017

32 Le taux de décrochage mesuré ici représente celui des adultes de 25 ans et plus en 1986, donc celui de l'ensemble des Québécois nés jusqu'en 1961, d'où les chiffres plus élevés que les 10 % à 15 % observés aujourd'hui.

SITUATION FAMILIALE

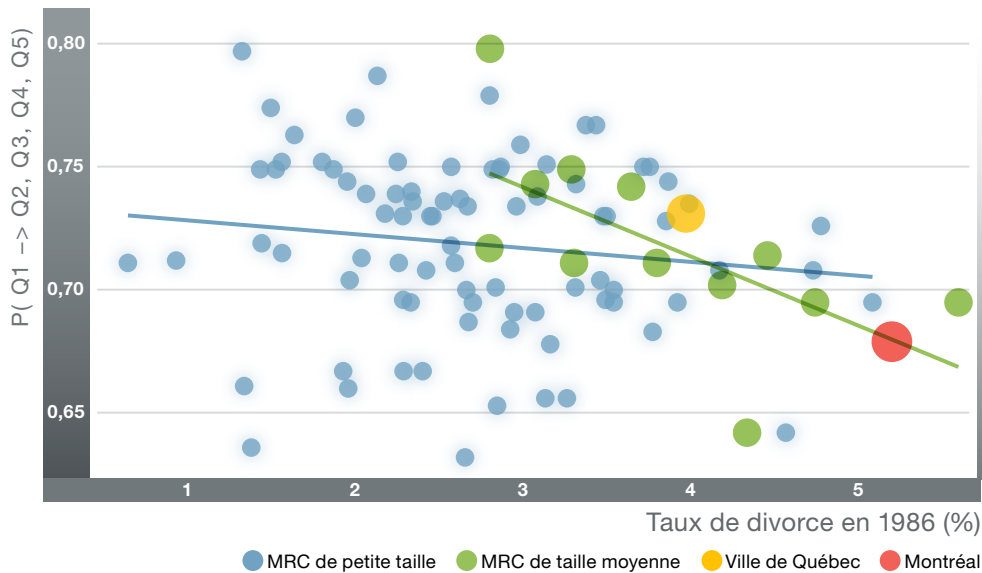
L'environnement familial peut avoir un effet important sur la réussite des enfants. Pour brosser un portrait des caractéristiques des familles dans les MRC et de la corrélation observée avec la probabilité de sortir du premier quintile, nous regroupons dans cette section les données du recensement de 1986.

Taux de divorce

Les MRC où le taux de divorce était plus élevé présentaient généralement une moins bonne ascension sociale pour les enfants du premier quintile, et ce, davantage pour les MRC de taille moyenne et plus grande. Notons que le taux de divorce exclut les familles reconstituées.

Graphique 9

Corrélation entre le taux de divorce en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté (corr : -0,2)



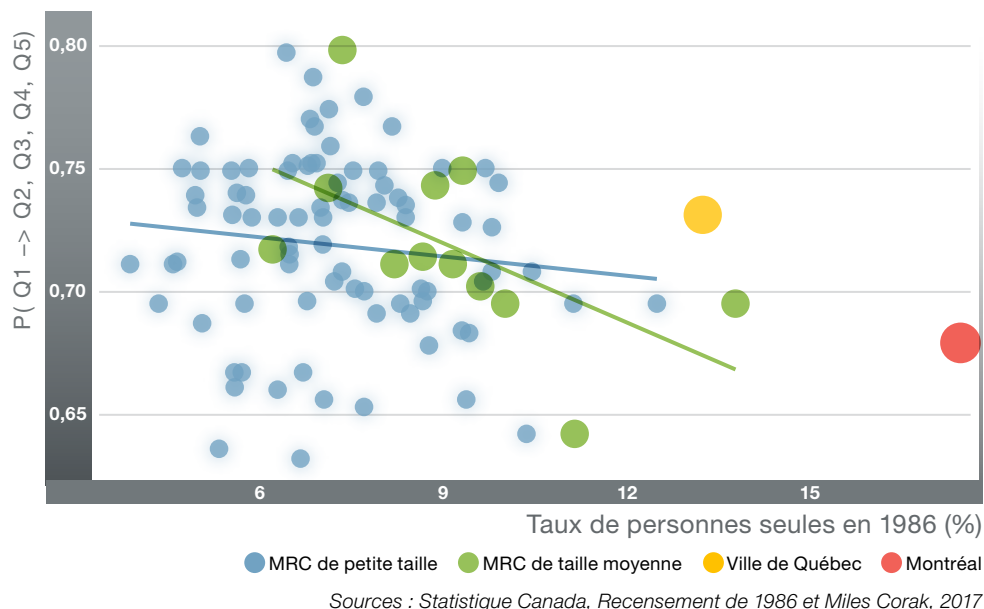
Sources : Statistique Canada, Recensement de 1986 et Miles Corak, 2017

Personnes seules

Plus il y avait de personnes seules, c'est-à-dire des personnes non liées à une « famille économique » lorsqu'elles déclaraient leurs impôts, moins il y avait de chances qu'un enfant du premier quintile ait progressé dans les classes sociales économiques. Comme pour le taux de divorce, cette réalité est plus notable dans les MRC d'une certaine taille.

Graphique 10

Corrélation entre le taux de personnes vivant seules en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté (corr : -0,2)

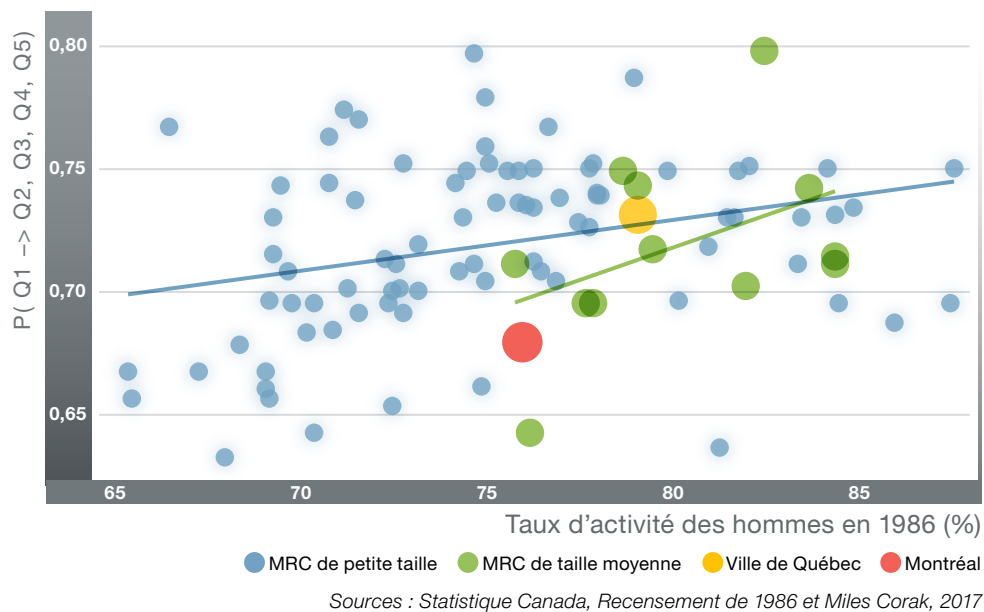


Taux d'activité des hommes de 25 ans ou plus

Plus le taux d'activité des hommes était élevé en 1986, plus les probabilités de sortir du quintile le moins fortuné étaient bonnes. La corrélation est légèrement plus marquée pour les MRC de taille moyenne que pour celles de petite taille.

Graphique 11

Corrélation entre le taux d'activité des hommes en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté (corr : 0,3)

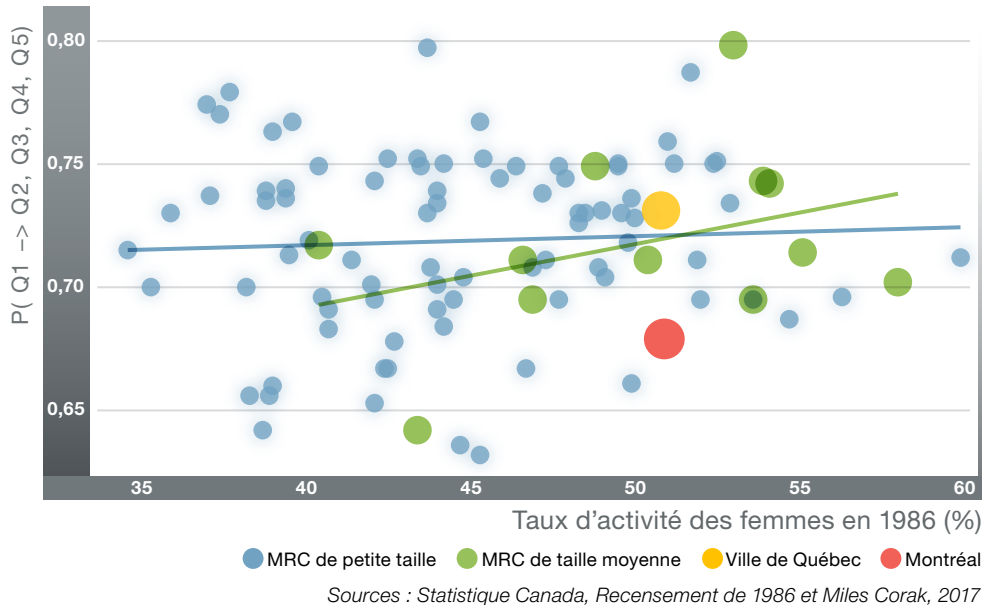


Taux d'activité des femmes de 25 ans ou plus

L'analyse du taux d'activité des femmes de 25 ans ou plus donne des résultats différents. Une plus haute participation des femmes au marché du travail dans les MRC de petite taille n'est pas corrélée avec une proportion plus importante de jeunes se sortant du premier quintile, et la corrélation n'était que très peu marquée pour les régions de taille moyenne.

Graphique 12

Corrélation entre le taux d'activité des femmes en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté (corr : 0,1)

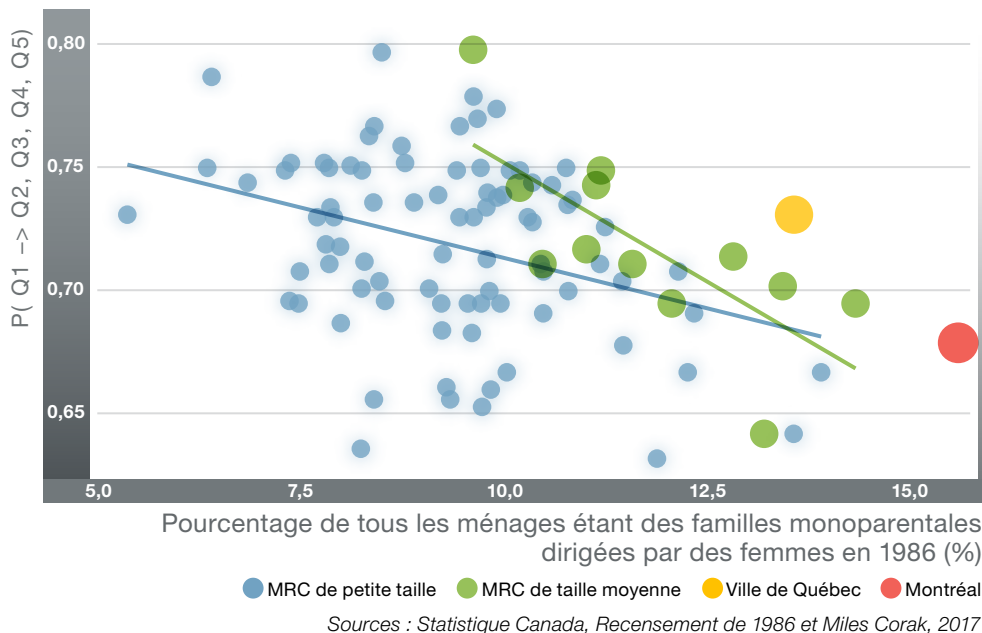


Ratio de familles dirigées par des femmes monoparentales

Plus il y a de familles dirigées par des femmes monoparentales, moins la probabilité que les enfants sortent du premier quintile est grande. La corrélation est plus marquée dans les MRC de plus grande taille.

Graphique 13

Corrélation entre le taux de familles dirigées par des mères monoparentales en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté (corr : -0,4)

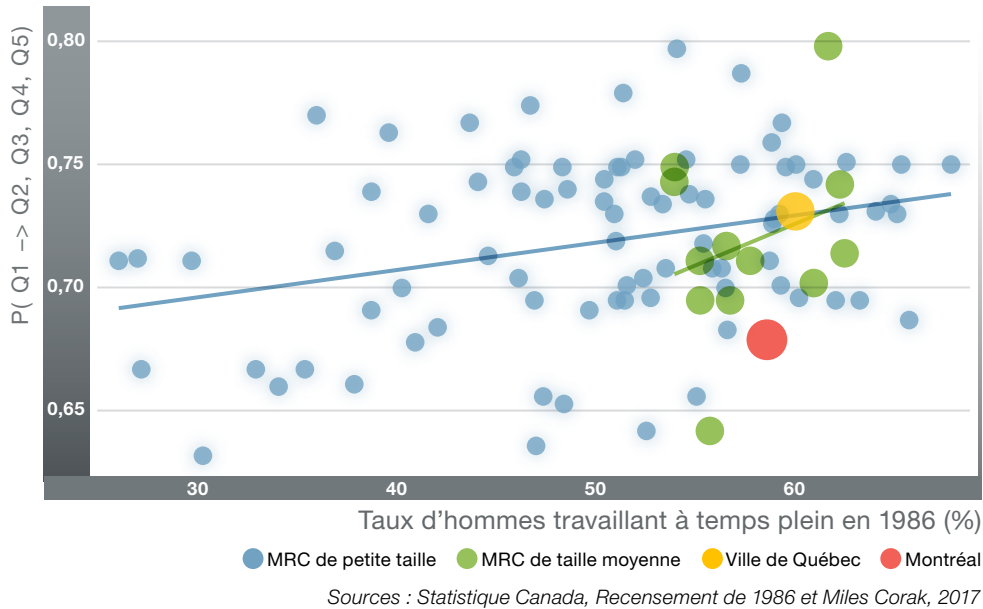


Proportion d'hommes travaillant à temps plein

Plus il y avait d'hommes travaillant à temps plein dans une MRC, plus la probabilité que les enfants du premier quintile sortent de la pauvreté était forte. Il n'y a pas beaucoup de variation dans cette proportion pour les MRC de taille moyenne.

Graphique 14

Corrélation entre le taux d'hommes travaillant à temps plein en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté (corr : 0,3)



CAPITAL SOCIAL

La dernière catégorie traitée dans ce rapport, le niveau de capital social d'une région, est plus intangible que les autres. Les données sont un peu moins nombreuses, et les variables prédictives moins quantifiables. Néanmoins, certaines variables des recensements de 1986 et de 2016 permettent de tester certaines corrélations.

Proportion de personnes travaillant dans le secteur manufacturier

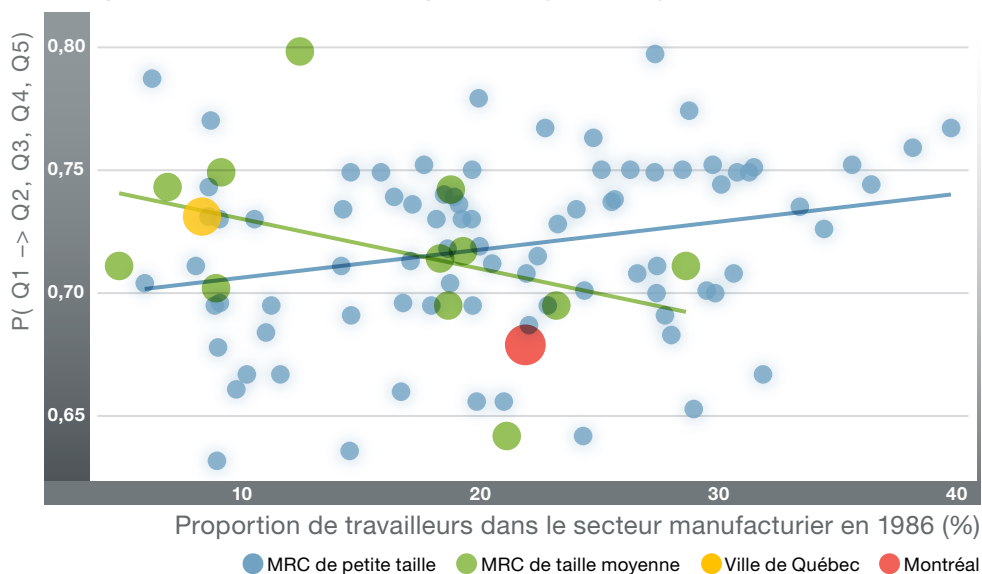
Certaines MRC de plus petite taille présentent des économies locales tournant autour d'un petit nombre d'entreprises. Cette concentration les rend sensibles aux cycles économiques, mais favorise la cohésion.

On remarque, par exemple que, dans les MRC de petite taille où le secteur manufacturier offrait plus de 35 % des emplois en 1986, près de trois enfants sur quatre sont sortis du quintile inférieur, ce qui est plus élevé que pour bien des MRC, dont Montréal.

On remarque néanmoins que, dans les MRC de taille moyenne (ainsi que Québec et Montréal), la corrélation allait dans l'autre sens : lorsqu'une plus grande partie de l'économie dépendait d'emplois dans le secteur manufacturier, ces MRC présentent, en moyenne, une moins forte probabilité que les enfants du premier quintile en sortent.

Graphique 15

Corrélation entre la proportion de travailleurs dans le secteur manufacturier et la probabilité de sortir de la pauvreté (corr : 0,2)



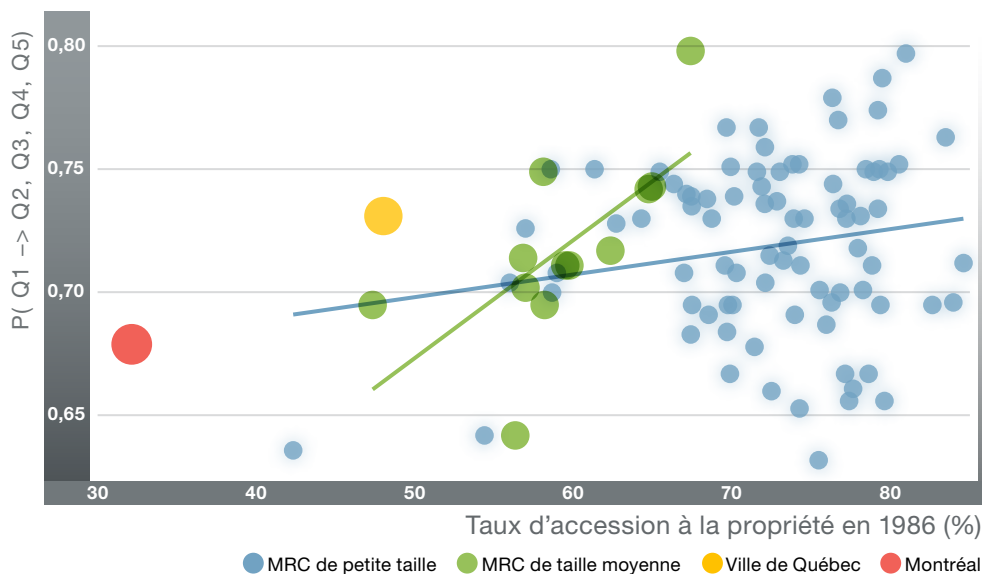
Sources : Statistique Canada, Recensement de 1986 et Miles Corak, 2017

Taux d'accèsion à la propriété

Un taux d'accèsion à la propriété plus élevé laisse supposer qu'une plus grande proportion de la population investit dans l'immobilier de la MRC et est propriétaire de son logement. Cela témoigne d'un côté d'une certaine aisance financière. On remarque une légère corrélation en ce sens pour les MRC de petite taille, mais qui s'explique en bonne partie par Shawinigan et le Nord-du-Québec. Si on omet ces deux MRC, la relation est moins significative. Cependant, elle est plus forte pour les MRC de plus grande taille démographique.

Graphique 16

Corrélation entre le taux d'accèsion à la propriété en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté (corr : 0,2)



Sources : Statistique Canada, Recensement de 1986 et Miles Corak, 2017

En résumé, les régions qui ont une meilleure mobilité sociale aujourd'hui présentaient les caractéristiques suivantes en 1986 :

- Un revenu médian plus élevé
- Un meilleur accès au logement abordable
- Des inégalités moins marquées
- Un plus faible apport des transferts fédéraux
- Une plus faible concentration géographique de ménages à faible revenu
- Un taux de décrochage scolaire plus faible
- Une plus grande diplomation universitaire
- Un taux de divorce inférieur pour les MRC d'une certaine taille
- Un nombre moins élevé de personnes seules
- Un taux d'activité élevé des hommes de 25 ans et plus
- Pour les MRC plus peuplées, un taux d'activité élevé des femmes de 25 ans et plus
- Un ratio moins élevé de femmes monoparentales
- Un plus grand nombre d'hommes ayant un emploi à temps plein
- Une plus grande proportion d'emplois dans le secteur manufacturier pour les MRC de petites tailles
- Un meilleur accès à la propriété

ANNEXE E

CORRÉLATIONS NON SIGNIFICATIVES

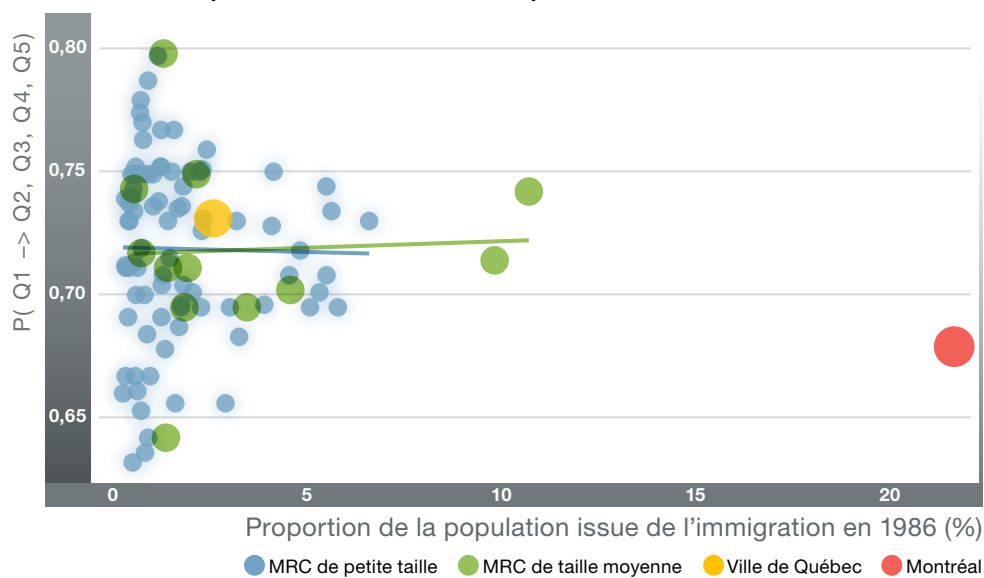
Revenu et inégalités

Aucune variable non significative

Caractéristiques socioéconomiques

Graphique 1

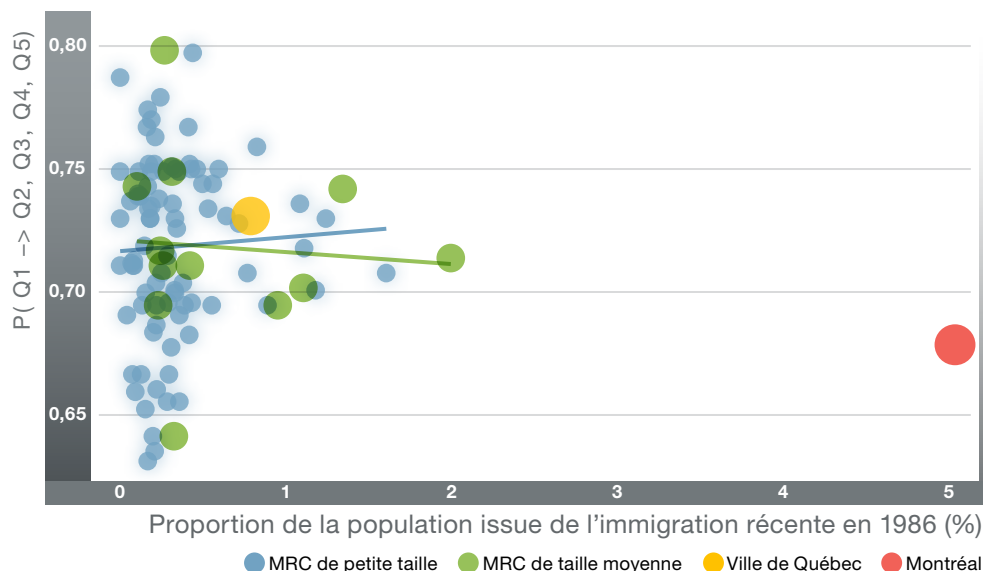
Corrélation entre la proportion de la population issue de l'immigration en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté



Sources : Statistique Canada, Recensement de 1986 et Miles Corak, 2017

Graphique 2

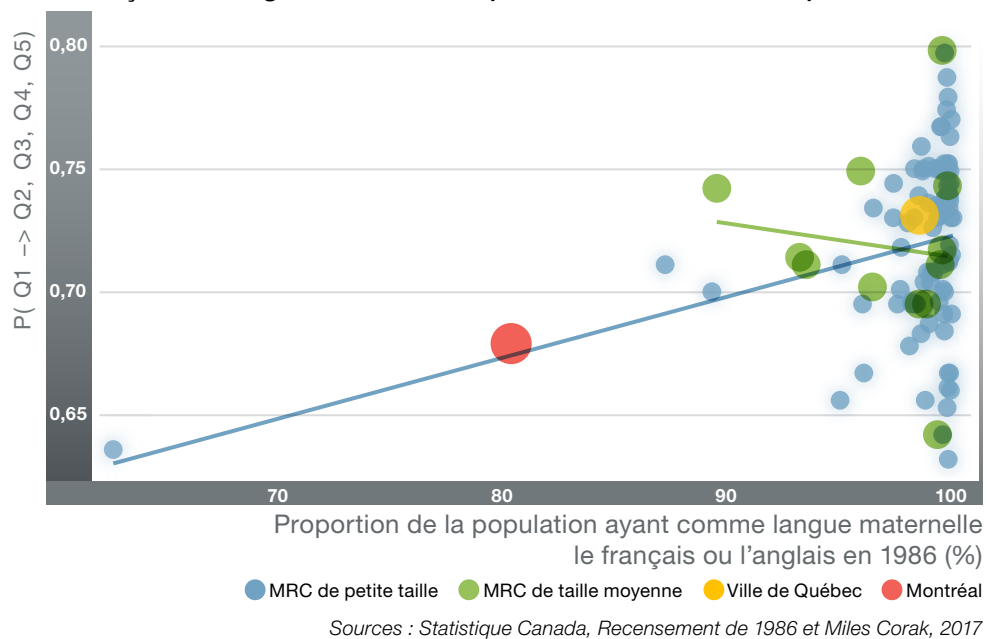
Corrélation entre la proportion de la population issue de l'immigration récente en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté



Sources : Statistique Canada, Recensement de 1986 et Miles Corak, 2017

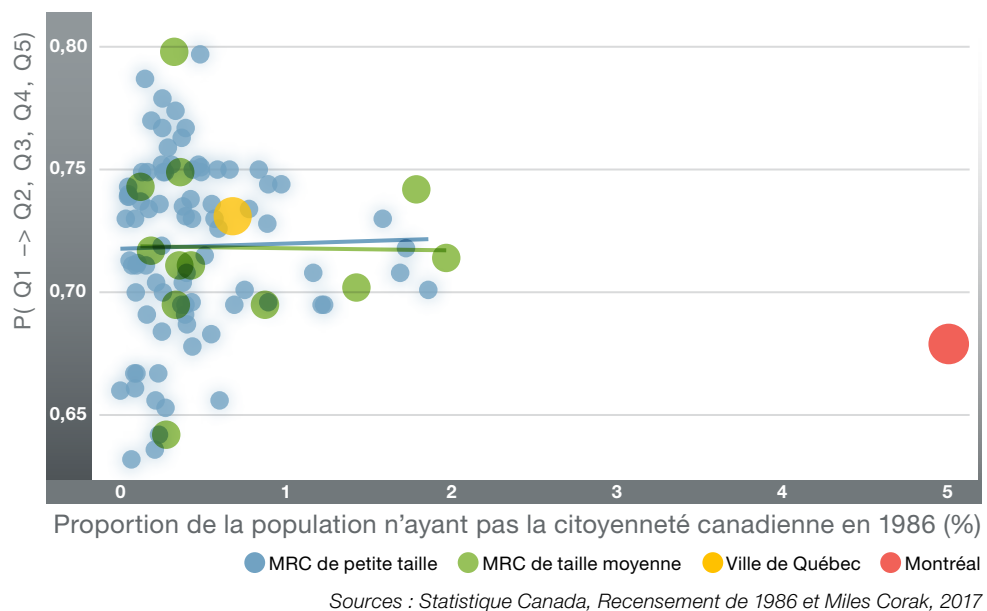
Graphique 3

Corrélation entre la proportion de la population ayant comme langue maternelle le français ou l'anglais en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté



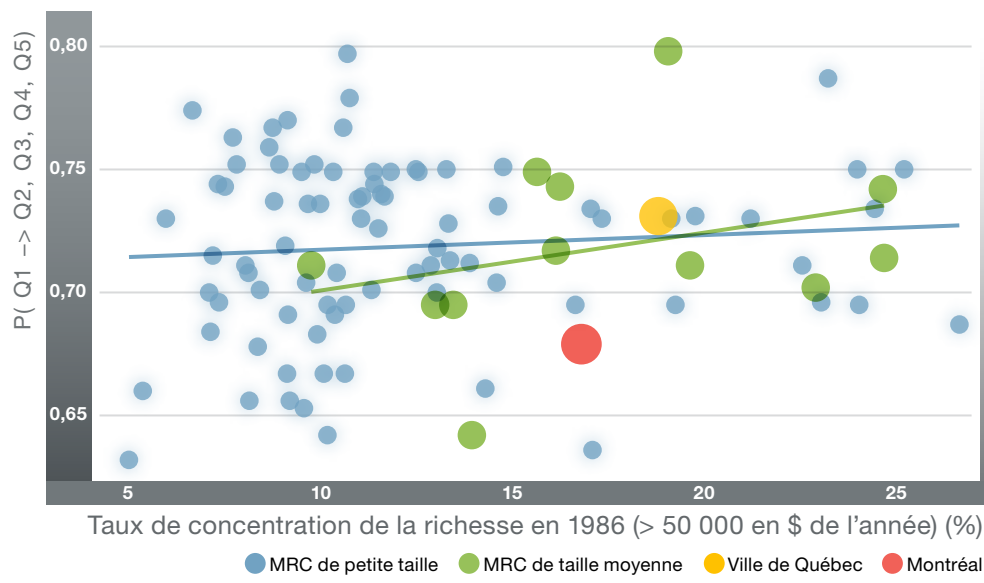
Graphique 4

Corrélation entre la proportion de la population n'ayant pas la citoyenneté canadienne en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté



Graphique 5

Corrélation entre la concentration de la richesse en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté

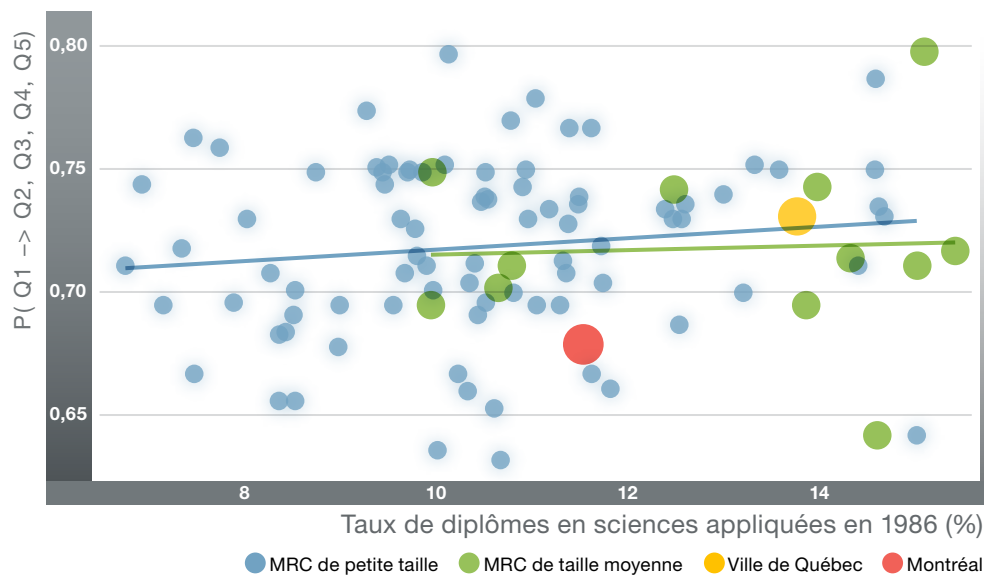


Sources : Statistique Canada, Recensement de 1986 et Miles Corak, 2017

Éducation

Graphique 6

Corrélation entre le taux de diplômes en sciences appliquées en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté

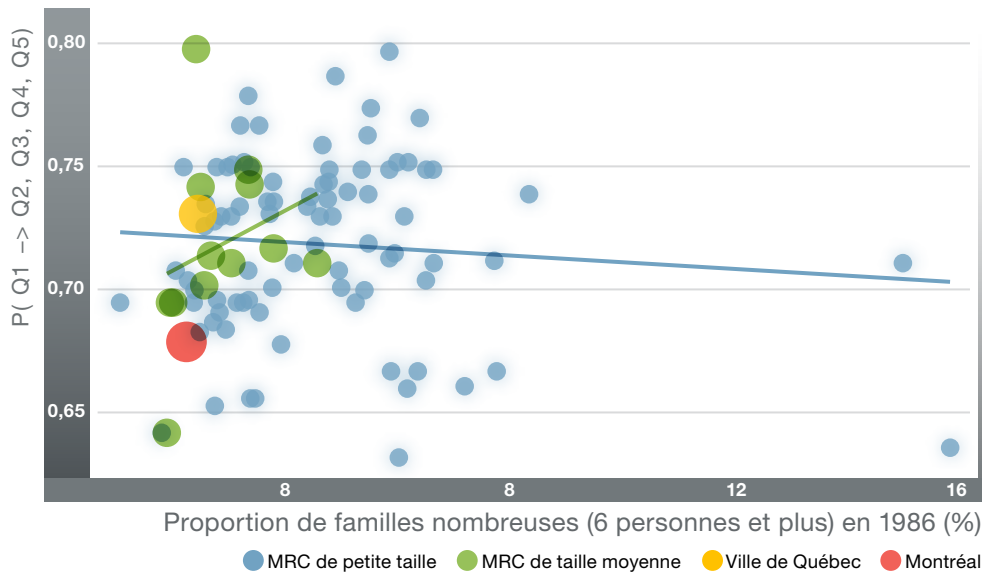


Sources : Statistique Canada, Recensement de 1986 et Miles Corak, 2017

Situation familiale

Graphique 7

Corrélation entre le taux de familles nombreuses en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté

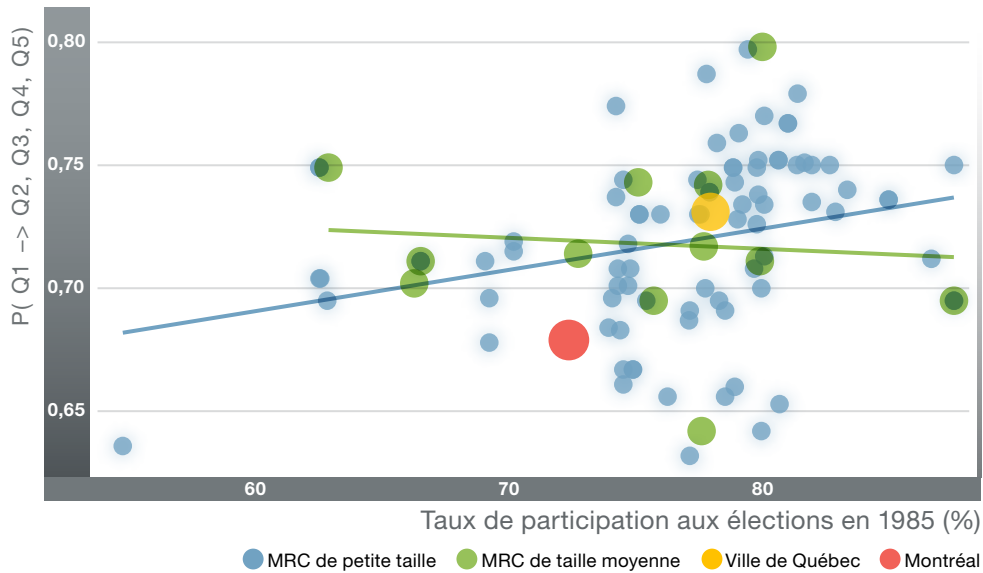


Sources : Statistique Canada, Recensement de 1986 et Miles Corak, 2017

Capital social

Graphique 8

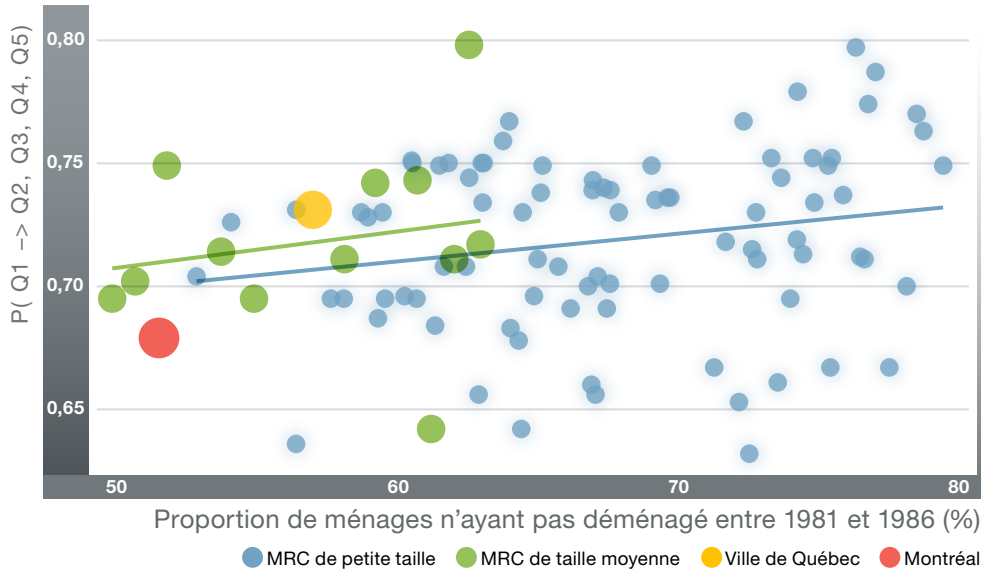
Corrélation entre le taux de participation aux élections en 1985 et la probabilité de sortir de la pauvreté



Sources : Statistique Canada, Recensement de 1986 et Miles Corak, 2017

Graphique 9

Corrélation entre la mobilité géographique en 1986 et la probabilité de sortir de la pauvreté



Sources : Statistique Canada, Recensement de 1986 et Miles Corak, 2017